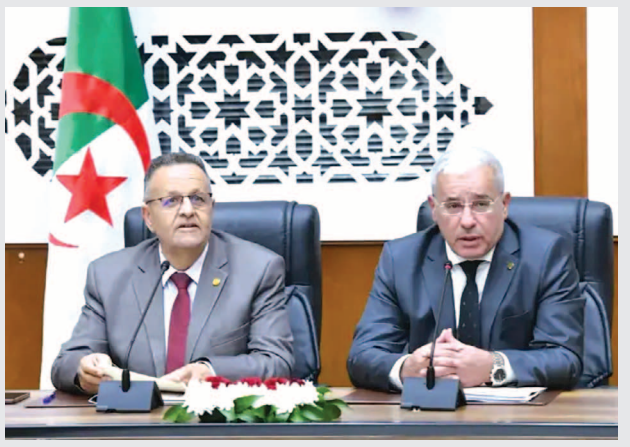


Code de la route

LES DEUX CHAMBRES REPARTENT À ZÉRO

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8423 - SAMEDI 21 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CONCRÉTISATION DES PROJETS ALGÉRO-NIGÉRIENS

L'HEURE DE VÉRITÉ



La visite du président de la République du Niger en Algérie a marqué un nouveau départ dans les relations bilatérales dans divers domaines. Si le lancement du projet de réalisation du gazoduc transsaharien à travers le territoire nigérien, fixé pour après le mois sacré de ramadan, constitue l'annonce phare de cette visite, c'est dans plusieurs domaines que les deux pays entendent renforcer leur coopération. Le temps est désormais à la concrétisation des décisions prises à haut niveau.

Page 3

START-UP

L'Algérie tisse ses alliances continentales

Page 4

RAMADAN

Un dispositif sécuritaire d'envergure

Page 2

SOIRÉES RAMADHANESQUES

TIZI-OUZOU DÉPLOIE SON TALENT

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



TIZI OUZOU

Vaste dispositif sécuritaire pour le Ramadan

À L'OCCASION de ce mois de Ramadan, les services de police de la wilaya de Tizi Ouzou ont mis en place un vaste plan de sécurité au profit des citoyens. Ce dispositif vise à assurer la protection des citoyens et de leurs biens, la fluidité du trafic routier et la lutte contre la criminalité durant toute la période de jeûne.

Dans ce sens, ces services de police ont mobilisé des effectifs sur l'ensemble des lieux enregistrant une forte affluence. Les marchés, les mosquées, les places publiques ainsi que les centres de loisirs devront faire effectivement l'objet d'une surveillance particulière.

En parallèle à ces mesures, des opérations ciblées sont programmées dans les différentes zones de compétence policière afin de préserver la tranquillité publique et de prévenir toute forme de délinquance.

L'un des axes majeurs de ce plan, selon le communiqué de la sûreté de wilaya, concerne la sécurité routière. Des brigades seront déployées tout au long du mois ramadhanesque pour renforcer la présence sécuritaire sur les axes principaux et les carrefours importants. L'objectif est de garantir une circulation fluide, notamment durant les heures de pointe précédant la rupture du jeûne (iftar), période généralement considérée comme «propice» aux accidents de la circulation.

Conjointement à ce déploiement, une campagne de sensibilisation a été lancée ce jeudi 19 février 2026, coïncidant avec le premier jour du Ramadan. Sous le slogan «Pour la sécurité de tous, soyez vigilants sur la route, Ramadan Karim», cette initiative est menée en collaboration avec les éléments de la Gendarmerie nationale. Elle vise particulièrement les conducteurs afin de les informer des risques liés à la vitesse excessive ainsi qu'aux dangers de la fatigue et de l'épuisement au volant.

Il faut noter également que la Sûreté nationale rappelle que ses plateformes numériques et ses lignes d'urgence restent opérationnelles 24h/24 pour répondre aux sollicitations des citoyens. Ces derniers peuvent contacter les services de police via le numéro vert 15-48, la ligne de secours 17 ou l'application mobile «Allo Police».

Il y a lieu de relever également que les éléments de la Gendarmerie nationale, même s'ils n'ont pas rendu public un communiqué sur leur mission sécuritaire spéciale Ramadan, sont évidemment mobilisés à cet effet, comme par le passé.

En définitive, nos services de sécurité, tous corps confondus, veilleront pleinement durant ce mois sacré de Ramadan à la sécurité des citoyens et de leurs biens, aussi bien dans les milieux citadins que dans les espaces ruraux.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL RAMADAN

La Police quadrille la capitale

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont mis en place un plan sécuritaire spécial ramadan dans l'objectif de garantir la protection des citoyens et de leurs biens, sécuriser les lieux de forte affluence et contenir les accidents de la route, dont la recrudescence demeure préoccupante durant cette période. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la sûreté de la capitale.



Un ramadan sous haute surveillance.

Les services concernés ont précisé que différentes formations de police assurent une couverture sécuritaire, étendue à l'ensemble des secteurs de compétence. Marchés, mosquées, espaces publics et lieux de loisirs font l'objet d'une vigilance soutenue, tout comme les gares routières et ferroviaires, les stations de métro et de tramway, qui connaissent une affluence particulière durant le ramadan.

Une formation sécuritaire spécifique a également été déployée pour encadrer et sécuriser les fidèles à la Grande Mosquée d'Alger, Djamaâ El-Djazair, où l'affluence s'intensifie, notamment lors des prières nocturnes.

Les services opérationnels assurent, en outre, la sécurisation des différentes manifestations culturelles, artistiques et sportives organisées à travers leur territoire de compétence. Des brigades fixes, mobiles et pédestres garantissent une présence continue sur le terrain afin de préserver l'ordre public et prévenir toute atteinte aux personnes et aux biens.

Le plan déjà activé accorde une attention particulière à la fluidité du trafic. Les principaux axes routiers de la capitale sont sécurisés, notamment durant les heures de pointe et les minutes précédant la rupture du jeûne, périodes marquées par une forte pression sur le réseau routier.

Les forces de l'ordre mènent parallèlement des actions de sensibilisation ciblées pour rappeler aux conducteurs l'impératif du respect du code de la route, en particulier en matière de limitation de vitesse et de prudence aux abords des zones urbaines densément fréquentées. Des brigades de police urbaine et de protection de l'environnement interviennent également pour assainir la périphérie des marchés et espaces publics des vendeurs illicites. Elles intensifient les patrouilles contre les parkings anarchiques et dressent des contraventions à l'encontre des auteurs d'infractions liées à la santé et à l'environnement.

Les brigades de police judiciaire, de leur côté, ont renforcé leurs patrouilles motorisées et pédestres afin d'assurer une présence permanente et dissuasive contre les délits et crimes d'atteinte aux personnes et aux biens.

Concernant le volet routier, le constat demeure préoccupant. Selon Lahcen Boubka, directeur d'études à la Délégation nationale pour la sécurité routière, le facteur humain est à l'origine de plus de 96 % des accidents. «Il s'agit principalement de l'inattention et de la baisse de vigilance des conducteurs, notamment en agglomération», a-t-il expliqué, jeudi dernier, sur les ondes de la Radio nationale.

Il a détaillé les comportements les plus fréquemment relevés, citant notamment les excès de vitesse, les dépassements dangereux, le refus de priorité, les manœuvres imprudentes, la non-utilisation des passages piétons et le non-respect des distances de sécurité. Des pratiques qui, conjuguées à la fatigue liée au jeûne et à la précipitation précédant l'iftar, amplifient les risques.

Dans ce contexte, la Délégation nationale pour la sécurité routière a lancé une campagne de sensibilisation spécifique au ramadan afin d'inciter les conducteurs à davantage de prudence et au respect scrupuleux du code de la route.

La collaboration avec le ministère des Affaires religieuses a également été reconduite. Les imams sont mobilisés pour relayer des messages de prévention lors des prêches du vendredi, appelant les fidèles à adopter un comportement responsable au volant et à éviter la fatigue, en particulier lors des longs trajets.

Les autorités rappellent enfin la disponibilité du numéro vert 1548, du numéro de secours 17 ainsi que de l'application «Allo Chorta», permettant de signaler tout dépassement ou situation suspecte.

Sihem Bounabi

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGEES

Mouloudji inspecte le foyer de Sidi Moussa

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, s'est rendue au centre d'accueil pour personnes âgées de Sidi Moussa en vue d'effectuer une visite d'inspection et de s'enquérir de la mise en œuvre du programme spécial arrêté à l'occasion du mois de ramadan, tout en veillant à la qualité de la prise en charge des pensionnaires. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette sortie, «effectuée de manière inopinée à la veille du premier jour du ramadan», s'inscrit dans le cadre du suivi continu des établissements de prise en charge sociale sur le terrain. Celle-ci visait à «évaluer leur situation et à concrétiser la volonté du secteur d'améliorer la qualité des services offerts aux pensionnaires», lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, la ministre se serait enquise du fonctionnement global de l'établissement ainsi que du degré d'application du programme spécifique mis en place pour le mois de ramadan. Au cours de cette visite, il est rapporté que Mme Mouloudji a inspecté les structures d'hébergement, les services médicaux et l'ensemble des espaces du centre d'accueil en question. Elle a notamment constaté, toujours selon la même source, le niveau de la prise en charge sanitaire périodique assurée aux résidents, les dispositifs d'accompagnement psychosocial, de même que les dispositions prises pour la préparation et l'organisation des repas d'iftar, qu'ils soient servis de manière individuelle ou collective. Selon le communiqué, la ministre a également écouté les explications fournies par les staffs administratif, éducatif et médical concernant les mécanismes de mise en œuvre du programme spécial ramadan. Au terme de sa visite, Mme Mouloudji a donné une série d'instructions portant sur «la nécessité de renforcer la dimension humaine dans l'ensemble des activités durant le mois de ramadan», précise-t-on dans la même source. Il s'agit de créer «une atmosphère familiale chaleureuse au sein de l'établissement et d'intensifier les programmes d'animation au profit des personnes âgées hébergées», a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE

L'heure du compromis parlementaire

Dans la volonté de garantir à la fois la cohérence juridique et la crédibilité du travail parlementaire, la commission paritaire des deux Chambres du Parlement a tenu, jeudi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), sa première réunion consacrée à l'examen des dispositions en suspens dans le texte de loi portant code de la route, investie de la mission d'élaborer une formulation consensuelle sur les articles faisant l'objet de désaccord entre l'APN et le Conseil de la nation.



Une formulation consensuelle.

Présent lors d'une partie de l'installation de la commission, le président de l'APN, Brahim Boughali, a appelé ses membres « à la hauteur de la responsabilité institutionnelle qui leur incombe «, les incitants à œuvrer « avec rigueur et compétence afin de dégager un compromis solide, capable de réconcilier les positions des deux Chambres sur les dispositions litigieuses du code de la route «. Il a souligné que « l'enjeu concerne la confiance du citoyen dans ses institutions et la capacité du Parlement à produire une législation crédible et harmonisée «. La réunion a été convoquée par le doyen d'âge des membres de la commission, Nasr Eddine Baba Addoun, conformément à l'article 91, alinéa 1 de la loi organique 16-12 régissant l'organisation et le fonctionnement des deux Chambres du Parlement ainsi que leurs relations avec le gouvernement. Cette disposition légale confère à la commission un rôle central dans le dialogue institutionnel, particulièrement lorsqu'il s'agit de résoudre des divergences entre l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation.

Dans le respect des procédures prévues, les membres présents ont procédé à l'élection du bureau de la commission. Kadda Nedjadi a été porté à la présidence, assisté de Yahia Charef en qualité de vice-président. Les fonctions de rapporteurs ont été confiées à Noureddine Bounefla et Miloud Tessouh.

Prenant la parole à cette occasion, M. Nedjadi a souligné que « la mission de la commission est de proposer une nouvelle mouture consensuelle des articles en litige, dans un esprit de responsabilité et de fidélité aux principes constitutionnels «, l'objectif étant de « renforcer le consensus, garantir la cohérence de la législation et servir l'intérêt suprême de l'Etat, tout en consolidant la confiance du citoyen dans les institutions «.

Le président de la commission a également souligné l'importance d'un travail transparent et structuré, précisant que chaque amendement proposé sera examiné minutieusement, en tenant compte des arguments techniques et des implications pratiques pour la sécurité routière, assurant que «c'est la crédibilité même de la loi et de son application qui est en jeu «. Appelant à un esprit de complémentarité et au strict respect des règles de procédure, M. Nedjadi a affirmé que « la réussite de ses travaux se mesurera à sa capacité à cristalliser une formulation fédératrice, harmonisant les visions des deux Chambres dans le cadre d'un Parlement bicaméral appelé à parler d'une seule voix, sans altérer l'équilibre institutionnel consacré par la Constitution «. Il a également évoqué l'importance de faire preuve de pédagogie et de clarté, afin que les citoyens puissent comprendre les nouvelles dispositions et percevoir la légitimité du processus législatif.

Il convient de noter que le différend porte sur onze articles du texte, à savoir les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170.

Leur examen approfondi est programmé lors de la prochaine réunion, prévue lundi, et sera suivi d'une série de consultations techniques avec les différents départements ministériels concernés, afin de s'assurer que la rédaction finale du code réponde aux exigences pratiques et juridiques.

A l'issue de ce processus, « une nouvelle version du texte sera soumise conformément aux dispositions constitutionnelles et aux mécanismes fixés par la loi organique 16-12 modifiée et complétée, ainsi qu'aux règlements intérieurs des deux Chambres.

Dans ce contexte, la révision du code de la route apparaît comme un important test institutionnel, mêlant exigence technique, responsabilité politique et devoir envers le citoyen.

Sihem Bounabi

COMMISSION PARITAIRE SUR LES CRIMES COLONIAUX

Ultime étape d'une loi historique

LA COMMISSION paritaire des deux Chambres du Parlement a entamé, jeudi au siège du Conseil de la nation, ses travaux consacrés au projet de loi criminalisant la colonisation française en Algérie. Une réunion inaugurale à haute portée symbolique, destinée à aplanir les divergences persistantes entre le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale sur treize articles du texte.

Présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, cette séance a été organisée dans le cadre de l'article 145, alinéa 5, de la Constitution, à la suite de la demande formulée par le Premier ministre d'activer le mécanisme constitutionnel de la commission paritaire. L'objectif est de dégager une formule consensuelle sur les dispositions litigieuses et permettre au texte d'aboutir dans sa version définitive.

Dans son allocution d'ouverture, M. Nasri a qualifié l'installation de la commission d'»étape charnière» dans le traitement d'un projet de loi qu'il a décrit comme porteur d'une dimension «historique et souveraine», soulignant l'impératif d'ériger ce texte en référence législative solide, rigoureusement charpentée sur le plan juridique et fidèle aux constantes de l'Etat algérien.

Evoquant la ligne de principe maintes fois réaffirmée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment sur la question sensible de l'indemnisation, le président du Conseil de la nation a rappelé que l'Algérie «ne marchande ni sa mémoire ni sa souveraineté». Pays forgé dans le sacrifice de millions de martyrs, a-t-il soutenu, l'Algérie demeure attachée à une exigence de reconnaissance des crimes du colonialisme, loin de toute logique de compensation matérielle.

M. Nasri a également plaidé pour l'élaboration d'une «loi-type de référence», appelée à dépasser le cadre strictement national pour constituer un précédent pionnier à l'échelle africaine, l'ambition affichée étant de consacrer une approche juridique claire et assumée dans le traitement des crimes coloniaux, en inscrivant l'expérience algérienne dans une dynamique continentale de justice mémorielle.

Les travaux ont ensuite été consacrés à la structuration interne de la commission. Nour El-Hadj a été élu président de la commission, tandis que Beghidja Saad en assurera la vice-présidence. Les fonctions de rapporteurs ont été confiées à Fayçal Bousdaria et Mohamed Faouzi Bendjaballah.

Dans une déclaration à l'issue de son élection, le président de la commission a souligné que le lancement des travaux traduit «la mise en œuvre effective des mécanismes constitutionnels destinés à renforcer le consensus et à garantir la qualité et la cohérence de la législation». Il a ajouté que la mission confiée à la commission dépasse toute formalité procédurale, précisant qu'elle engage une responsabilité institutionnelle majeure consistant à formuler un compromis fidèle à la volonté des deux Chambres et conforme à l'équilibre prévu par la Constitution.

Il convient de noter qu'au centre des discussions figurent treize articles faisant l'objet de divergences entre les deux Assemblées. Leur réexamen s'annonce ainsi déterminant pour l'aboutissement d'un texte qui transcende sa portée juridique, incarnant une reconnaissance historique en principe non négociable de sa souveraineté.

S. B.



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Le ministre met le turbo sur Sonelgaz

L'ÉTAT d'avancement de nombreux projets en cours de réalisation par le Groupe Sonelgaz a été examiné par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, lequel a souligné la nécessité de respecter les délais de livraison fixés.

Présidant avant-hier une réunion élargie consacrée au suivi du niveau de performance du Groupe Sonelgaz concernant plusieurs projets, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a passé en revue l'état d'avancement de plusieurs projets en cours de réalisation, a indiqué le ministère dans un communiqué.

La réunion à laquelle ont pris part plusieurs cadres dirigeants du Groupe Sonelgaz ainsi que des cadres principaux du ministère a été consacrée à l'examen et à l'étude de plusieurs dossiers importants liés à l'activité du Groupe Sonelgaz.

Ces derniers s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités de production et techniques du groupe, ainsi que de l'accompagnement des exigences du développement national, a souligné le ministère, notant que la préparation de l'été 2026, les projets structurants, la situation du projet de la centrale IFIDIL, la situation des stocks de matériels, la mise en œuvre des décisions issues des visites de travail dans les wilayas, ainsi que la situation de l'exploitation de la centrale MEQC à Illizi ont été à l'ordre du jour de cette réunion.

Le ministre a ainsi insisté sur l'importance capitale de ces projets pour renforcer la continuité du service et répondre à la demande croissante en énergie, après avoir écouté plusieurs exposés comportant des explications détaillées sur l'état d'avancement de chaque projet et les taux de progression des travaux. En outre, la nécessité de respecter les délais de livraison fixés, compte tenu de leur impact direct sur l'amélioration de la qualité du service public et sur le soutien à la dynamique économique et sociale, a été soulignée par M. Adjal, rappelant que «le respect des échéances contractuelles constitue un élément fondamental pour la réussite de ces projets et l'atteinte des objectifs fixés, en conformité avec les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir le développement socio-économique et à renforcer les infrastructures énergétiques du pays».

Cette réunion s'inscrit dans le cadre «du suivi rigoureux du niveau d'exécution des projets en cours par le Groupe Sonelgaz, notamment ceux à caractère stratégique et vital revêtant une importance majeure pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en énergie et améliorer la qualité du service public».

Lilia A. A.

ALGÉRIE-NIGER

Place à la concrétisation des projets bilatéraux

La visite du président de la République du Niger en Algérie a marqué un nouveau départ dans les relations bilatérales dans divers domaines. Si le lancement du projet de réalisation du gazoduc transsaharien à travers le territoire nigérien, fixé pour après le mois sacré de ramadan, constitue l'annonce phare de cette visite, c'est dans plusieurs domaines que les deux pays entendent renforcer leur coopération. Le temps est désormais à la concrétisation des décisions prises à haut niveau.

C'est dans ce sens que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion interministérielle consacrée à l'état et perspectives des relations algéro-nigériennes, mais surtout à la nécessité de la mise en œuvre des projets bilatéraux convenus par les deux parties.

«En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au suivi de la mise en œuvre des résultats de la récente visite en Algérie du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le général d'armée Abdourahmane Tiani, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion interministérielle consacrée à l'examen de l'état et des perspectives des relations algéro-nigériennes», a indiqué, avant-hier, un communiqué des services du Premier ministre. Il s'agit principalement des relations dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'industrie, de la santé, du commerce et de la formation.

Il a aussi été question des moyens de concrétisation des différents projets bilatéraux ainsi que des activités de coopération et de solidarité convenus par les deux parties lors de cette visite présidentielle, a précisé la même source.


Le temps à la concrétisation des décisions.

Plusieurs ministres ont assisté à cette réunion, à savoir le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, le ministre des Finances, le ministre de la Santé, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de la Poste et des Télécommunications, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale et le directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, a-t-on signalé.

Ainsi, les deux pays ont amorcé une nouvelle étape dans la coopération bilatérale. Le président de la République a souligné l'importance de cette visite, affirmant que «par cette visite, nous mettons fin à une période inhabituelle marquée par une certaine froideur entre les deux pays, bien que les deux peuples frères aient maintenu le contact». Il a, en outre, indiqué que «cette visite a renforcé les liens de fraternité et d'amitié entre nous, en tant que voisins, frères et amis» et que «nous nous sommes entendus sur tout ce qui concerne notre coopération sécuritaire et énergétique, incluant les hydrocarbures et l'électricité, ainsi que notre coopération dans les domaines de la formation professionnelle, de la formation militaire et de la formation universitaire». Le président du Niger a, pour sa part, affirmé que sa présence en Algérie illustre «l'intérêt que porte le Niger à la fraternité et à la coopération bilatérale» entre les deux peuples et gouvernements.

L. A. A.

START-UP

L'Algérie tisse ses alliances continentales

EN MARGE du Forum africain des affaires (ABF 2026), tenu les 16 et 17 février à Addis-Abeba, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a multiplié les rencontres de haut niveau avec des responsables éthiopiens et des représentants de l'Union africaine (UA), en vue de consolider la coopération continentale dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du développement technologique. Le ministre s'est notamment entretenu avec la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika Haddadi. Les échanges ont porté sur le renforcement de l'harmonisation institutionnelle entre l'UA et la Conférence africaine des start-up. Les deux parties ont examiné des mécanismes concrets destinés à élargir l'implication de l'Union africaine et à mobiliser davantage de partenaires institutionnels, afin de hisser la Conférence à un niveau continental et international plus ambitieux, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de sa visite, M. Ouadah a également rencontré le ministre éthiopien de l'Innovation et de la Technologie, le Dr Belete Molla Getahun. Les discussions ont permis d'explorer les voies de renforcement de la coopération bilatérale en matière de recherche, de développement et de soutien aux start-up.

Plusieurs initiatives structurantes ont été mises en avant, dont la création d'un Fonds africain pour la recherche et le développement, l'échange d'expertise en matière de politiques publiques favorisant l'innovation, notamment pour accroître la contribution du secteur privé à son financement, ainsi que la valorisation des meilleures pratiques visant à renforcer la compétitivité des start-up, avec la perspective de leur extension à l'échelle du continent.

Le ministre éthiopien a exprimé un intérêt marqué pour l'intensification de la coopération avec l'Algérie, saluant l'expérience acquise par cette dernière dans la mise en place d'un écosystème dynamique de start-up et dans la promotion d'une croissance fondée sur l'innovation. Les deux parties ont convenu d'accélérer la mise en œuvre de leur partenariat à travers l'activation du mémorandum d'entente signé en 2025. Par ailleurs, le ministre a rencontré le commissaire de l'Union africaine à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation, le professeur Gaspard Banyankimbona. Les discussions ont porté sur l'accélération de l'exécution des engagements issus de la Conférence africaine des start-up. Parmi les priorités évoquées figurent le suivi de la mise en œuvre de la déclaration ministérielle, l'opérationnalisation du Fonds africain pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation, la mobilisation de mécanismes africains de financement en faveur des start-up et de la recherche scientifique, ainsi que le renforcement des dispositifs visant à limiter la fuite des cerveaux. Ces rencontres viennent couronner un travail de terrain mené par l'ambassadeur d'Algérie en Ethiopie et son équipe, dont la coordination et l'engagement ont contribué à soutenir les efforts nationaux pour la construction d'une économie nouvelle, fondée sur la connaissance et l'innovation.

Rim Boukhari

ÉDUCATION – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Six conventions pour une intégration renforcée

Six conventions de coopération et de partenariat ont été signées entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces accords portent notamment sur la numérisation des échanges liés au baccalauréat, le développement de la recherche éducative, le renforcement de la formation continue et la création d'un Réseau thématique national en sciences de l'éducation et de la formation.

La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère de l'Education nationale, en présence des cadres des deux secteurs et des représentants des organismes concernés, sous la présidence conjointe de Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Education nationale, et Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Intervenant à l'occasion de la Journée nationale du chahid, le ministre de l'Education nationale a souligné la portée symbolique de cette date, rappelant les sacrifices consentis par les martyrs de l'Algérie pour la souveraineté nationale. Il a indiqué que ces valeurs de dévouement et de persévérance doivent inspirer l'action publique, notamment à travers l'amélioration de la performance des secteurs vitaux et l'élévation de la qualité des services publics.

Dans ce contexte, il a relevé l'importance de développer la qualité de l'enseignement et de la recherche scientifique, tout en renforçant l'intégration entre les institutions éducatives et universitaires. Il a également qualifié de «stratégique» la coopération entre les deux ministères afin de garantir un parcours éducatif et scientifique cohérent, au service de la société et de l'innovation pédagogique et scientifique. La première convention signée est une convention-cadre de coopération et de partenariat entre les deux ministères. Elle établit un cadre de référence global destiné à promouvoir la qualité de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation.



Baddari et Saadaoui.

Le texte prévoit notamment l'activation des protocoles d'accord existants et futurs, le développement de la recherche éducative, le soutien à la formation continue, le renforcement de la numérisation, ainsi que le lancement de projets de recherche conjoints dans des domaines prioritaires. Il est également question de créer des unités de recherche communes et d'organiser des manifestations scientifiques nationales.

Une deuxième convention a été conclue entre la Direction générale de l'enseignement et de la formation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Office national des examens et concours (ONEC). Elle porte sur l'organisation de l'échange des données relatives aux admis au baccalauréat via la plate-forme numérique dédiée. L'objectif est d'assurer l'exactitude des informations, la confidentialité des données et la protection des données personnelles des étudiants, afin de faciliter les inscriptions universitaires et d'alléger la charge administrative pesant sur les nouveaux bacheliers et leurs familles.

Cette convention vise également à renforcer l'intégration numérique entre les deux secteurs et à harmoniser les procédures selon des standards élevés de qualité et de transparence. Trois conventions ont été signées par l'Institut national de recherche en éducation (INRE) avec des établissements d'enseignement supérieur.

La première lie l'INRE à l'Ecole normale supérieure Ahmed-Amour d'Oran. Elle prévoit le soutien aux projets de recherche liés aux pratiques pédagogiques, le développement de la formation continue, l'encouragement de l'expérimentation pédagogique et la promotion de la culture de l'innovation et de l'évaluation continue.

La deuxième convention associe l'INRE à l'Ecole normale supérieure Messaoud-Zeggar de Sétif. Elle vise à consolider un partenariat institutionnel en matière de recherche éducative et de formation pédagogique, à travers le soutien à des projets communs, le renforcement de la formation continue en didactique des disciplines et la valorisation des résultats de la recherche au profit du terrain éducatif.

La troisième convention a été signée entre l'INRE et l'Université de la formation continue Didouche-Mourad. Elle définit les conditions générales et les mécanismes de mise en œuvre de la coopération scientifique, à travers des programmes annuels conjoints destinés à développer des projets éducatifs et à favoriser l'échange d'expertises.

La sixième convention a été conclue entre l'INRE et l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines. Elle ambitionne d'instaurer un cadre stratégique favorisant l'intégration entre la recherche scientifique et la pratique pédagogique.

Elle prévoit la stimulation de la recherche appliquée en sciences de l'éducation, en sciences sociales et sciences humaines, l'organisation d'espaces de dialogue scientifique, le développement des capacités de recherche ainsi que le soutien à la production et à la diffusion des connaissances, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation.

La cérémonie s'est achevée par l'annonce officielle de la création du Réseau thématique en sciences de l'éducation et de la formation. Cette nouvelle structure se veut un cadre national organisé pour coordonner les efforts de recherche, assurer la complémentarité des initiatives scientifiques et renforcer la coopération entre les acteurs du domaine.

Lynda Louifi

SEMAINE ARABE DE LA PROGRAMMATION

L'Algérie décroche l'or

LORS de la 5e édition de la Semaine arabe de la programmation, organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) en partenariat avec l'Association tunisienne pour les initiatives éducatives et avec la participation de 18 pays arabes, deux élèves algériens du lycée Abderrezak-Bouhara d'El Khroub, Bensaad Abdellah et Bensaad Meriem, ont remporté la première place au concours de l'Équipe d'or dans la catégorie 13-18 ans, ex aequo avec le Yémen, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

Placée sous le thème «L'intelligence artificielle et la programmation au service de la culture arabe», cette compétition a réuni les jeunes talents de tout le monde arabe. Les deux lycéens de Constantine se sont distingués par leur maîtrise des technologies numériques et leur créativité, décrochant la première place ex aequo avec le Yémen. Le ministère a salué cette performance exceptionnelle, soulignant qu'elle «illustre le niveau élevé d'excellence atteint par nos élèves et reflète l'esprit de compétition, la discipline, la persévérance et l'ambition qui les animent pour hisser haut le drapeau national dans les fora arabes et internationaux».

À cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a félicité chaleureusement les lauréats et leur encadrement, réaffirmant le soutien du ministère à tous les élèves créatifs et innovants. Il a rappelé que la promotion de la programmation et de l'intelligence artificielle en milieu scolaire constitue un pilier fondamental pour l'édification de l'Algérie du savoir et de l'excellence, tout en consolidant sa présence dans l'espace numérique arabe et international. Cette victoire constitue un nouveau témoignage du potentiel des jeunes Algériens dans le domaine des technologies numériques et de leur capacité à se distinguer sur la scène arabe et mondiale.

Aymen D.

FORMATION DU CAPA

1 200 postes ouverts

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé l'ouverture d'un concours national pour l'accès à la formation en vue de l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

La décision, signée le 18 janvier 2026 par le ministre de la Justice, Lotfi Boujemâa, intervient après coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et consultation du Conseil de l'Union nationale des organisations d'avocats.

Au total, 1 200 postes sont ouverts à l'échelle nationale pour cette session. Selon les dispositions de la décision ministérielle, les dossiers de candidature doivent être déposés entre le 15 février et le 5 mars 2026 auprès des facultés de droit habilitées.

Les établissements concernés sont ceux de Batna 1, Béjaïa, Biskra, Blida 2, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger 1, Sétif 2, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine 1, M'sila, Ouargla, Oran et Bordj Bou Arréridj.

Les candidats ont également la possibilité de déposer leurs dossiers au niveau des annexes relevant des facultés de droit dans les wilayas d'Adrar, Béchar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Tiaret et Ghardaïa.

Le concours comprend des épreuves écrites d'admissibilité programmées les 11 et 12 avril 2026. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase passeront ensuite une épreuve orale pour l'admission définitive à la formation.

Avec l'ouverture de ces 1 200 postes, le ministère de la Justice entend répondre aux besoins du secteur et encadrer l'accès à la profession d'avocat à travers une formation spécialisée sanctionnée par le CAPA.

L. L.

RAMADAN, CE` MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

PAR CHEIKH TAHAR BADAOUI



Par la suite, les hommes après leur jeûne, mangèrent, buvèrent et eurent des rapports avec leurs épouses avant de dormir. Mais si l'un d'eux s'adonne au sommeil avant de rompre son jeûne, celui ci est tenu de poursuivre le jeûne, jusqu'au coucher du soleil du lendemain. Ce qui fût une prescription des plus pénibles.

On a rapporté qu'un compagnon du Prophète appelé Sarma, rentra chez lui un soir, fit la dernière prière de nuit, et, de fatigue, il s'endormit sans rompre le jeûne. Il dut poursuivre son jeûne jusqu'au lendemain, passant ainsi toute la nuit sans boire ni manger ; ce qui l'a d'ailleurs fort affaibli. En le voyant ainsi, le Prophète lui demanda de lui expliquer son cas. Il lui raconta avec précision le déroulement de la scène. On a rapporté également que le calife 'Omar, en se réveillant la nuit, il cohabita avec son épouse. Il vint trouver aussitôt le Prophète afin de l'aider à trouver une solution à ce problème et pendant cela, Dieu révéla alors, une disposition d'allégement dont nous parlerons plus loin.

La partie du verset susvisé à savoir : « ceux qui auront rompu le jeûne par fatigue, se rachèteront par des distributions de nourritures aux pauvres » suscita une controverse entre les différents exégètes : certains estiment que cette prescription a fait l'objet purement et simplement d'une abrogation par une autre, consignée dans le verset 185 que voici : « Quiconque verra le mois (de Ramadan) apparaître devra le jeûner »

Toutefois, l'érudit Ibn 'Abbas rétorqua ce raisonnement : « Non, il ne s'agit guère d'une abrogation dit-il, d'autant plus que cette permission divine est accordée dans tous les cas, aux personnes âgées ou incapables de jeûner, à charge pour eux, bien entendu, de nourrir un pauvre par effet compensatoire. Se pose à présent la question de savoir comment peuvent-ils se comporter s'ils sont eux mêmes nécessiteux et démunis. Dans ce cas, ils en sont exemptés, car notre Seigneur le Compatissant , n'impose jamais à quiconque ce qu'il ne peut supporter, comme dirait l'éminent jurisconsulte Echaffi', que Dieu réserve à tous ses serviteurs d'honneur et chevaliers du savoir, un accueil des plus sublimes.

Les opinions furent controversées également à propos des femmes et des nourrices : Si elles craignent que leur état de santé, ou celui de leurs bébés soit compromis par l'observance du jeûne, celles-ci ont la possibilité de choisir parmi l'une des alternatives suivantes, répondant le mieux à leur capacité matérielle et physique. En effet, elles doivent :

•Nourrir un pauvre et jeûner un nombre égal de jours.

•Nourrir en compensation sans jeûner ultérieurement.

•Jeûner plus tard sans nourrir un pauvre.

•Rompre le jeûne, eu égard à la nécessité sanitaire qui s'impose, sans pour autant qu'elles soient tenues de compenser cette rupture, ni par le jeûne ultérieur, ni par la nourriture d'un pauvre.

Le Saint Coran vint, après cette évolution logique humaine des esprits et leur accoutumance à l'égard du jeûne, pour en faire une obligation catégorique s'imposant à tous, à l'exception d'une frange sociale déterminée. « Le mois de Ramadan dit-il est celui au cours duquel le Coran a été révélé aux hommes comme Guide de conscience, Règle morale et Critérium du bien et du mal. Quiconque verra ce mois apparaître devra le jeûner. Celui qui se trouve dans l'incapacité de jeûner pour cause de maladie ou en déplacement, pourra rompre le jeûne, à charge pour lui de jeûner plus tard un nombre de jours, égal à celui des jours rompus. Allah par sa Volonté cherche à vous faciliter l'accomplissement de cette charge, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la Grandeur d'Allah pour vous avoir guidé (à l'observance de ce rite) et en guise de remerciement (pour ces allégements accordés.) » Verset 185.

De même, le Saint Prophète nous montre le comment faire en disant : « Jeûnez à sa vision (du nouveau croissant lunaire) et rompez le jeûne également à sa vision, et s'il vous est caché (par des nuages), complétez alors le mois de Chaabane en comptant trente jours. » Le mois de Ramadan serait également de trente jours si l'on n'arrivait pas à observer du fait de ces conditions météorologiques le croissant du mois de Choual.

Par ce Verset, Dieu montre le mérite du mois de Ramadan parmi les autres mois de l'année lunaire et qu'il l'a élu, pour y révéler sa Sainte Parole, le Noble Coran, à l'instar des autres Livres sacrés. En effet, notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui fit éloquemment état de cette Grâce divine en disant : « Les Feuillets furent révélés à Abraham la première nuit de Ramadan, la Torah, la sixième nuit, l'Evangile à la treizième et le Coran à la vingt quatrième. ». Certains exégètes affirment, en se référant eux-mêmes aux sources prophétiques, que les Feuillets, la Thora, les Psaumes et l'Evangile furent descendus sur chaque Prophète en une seule fois. Quant au Coran, il fût révélé à la Demeure de la Puissance au ciel le plus inférieur durant la nuit dite du « Destin » au mois de Ramadan comme le précise le Saint Coran : « Oui, Nous L'avons fait descendre, durant une nuit bénie ». Puis il fût révélé à l'Envoyé de Dieu, Salut Divin Sur Lui comme versets séparés selon les circonstances.

Le Verset cité supra, met en exergue le mérite du Saint Coran, en tant que vecteur de Lumière pour les hommes, parmi ceux qui, ayant cru en Lui, l'ont déclaré véridique et l'ont suivi, Livre sacré, renfermant des preuves et des signes clairs et manifestes pour ceux qui les avaient compris et avaient médité sur leur sens. Une orientation qui fait disparaître des esprits toute erreur et toute équivoque, une voie droite qui met un terme à l'égarement de la personne, une distinction entre la vérité et l'erreur, le licite et l'illicite. Cependant, en hommage au mois de Ramadan, le Saint Prophète nous annonce sa bonne nouvelle :

« Celui qui jeûne le mois de Ramadan, poussé par la foi et dans l'espoir d'être récompensé dans l'Au-delà, tous ses péchés antérieurs lui seront pardonnés. ».

Une autre disposition coranique (Verset 187), offre d'autres allégements que voici : « Il vous est permis de vous isoler avec vos femmes la nuit du jeûne. Elles sont votre vêtement et vous êtes le leur. Allah Sait que vous vous isoliez clandestinement avant cette permission.

Cependant Il vous absout et vous pardonne. Désormais, cohabitez à votre guise, avec elles ; et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur. » Ce serait probablement une naissance en cours.

Le Saint Coran ajoute : « Mangez et buvez comme vous l'entendez jusqu'à ce que vous puissiez discerner le fil blanc du fil noir à la lumière de l'aurore. Observez ensuite le jeûne jusqu'à la nuit. Mais ne cohabitez point avec elles alors que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Telles sont les limites d'Allah. Ne vous en approchez donc pas (au risque de les transgresser). C'est ainsi qu'Allah expose Ses signes aux hommes et les exhorte à devenir pieux. ».

D'autre part, il y a dans cette tolérance de manger et de boire jusqu'à l'aube, une recommandation prophétique qui se dessine : celle en effet, de prendre un repas avant l'aube qu'on appelle « Sahour » que voici : « Prenez le Sahour dit le Prophète Salut Divin Sur Lui, car il contient bénédiction et prospérité. » « Le Sahour, ajouta -t- il, est un repas béni ; ne le négligez point, fût-ce de prendre une gorgée d'eau. Dieu et Ses Anges bénissent ceux qui prennent le Sahour. » « Ma communauté confirma-t-il qu'Allah le bénisse et le salue ne cessera d'être dans le bien tant qu'elle hâtera la rupture du jeûne (après le coucher du soleil) et retardera le Sahour. » Ce serait une récompense sans mesure qui rétribue l'effort du croyant, sa soumission à la prescription divine, son obéissance au Prophète et sa soif d'accueillir le jeûne du lendemain avec foi et ardeur.

D'après des traditions authentifiées, le Prophète Salut Divin Sur Lui, a interdit aux hommes de pratiquer le jeûne continu, c'est-à-dire poursuivre le jeûne d'un jour à l'autre, sans manger ni boire. A cet égard, le compagnon Abou Hureîra rapporte : ["le Prophète qu'Allah le bénisse et le Salue, a interdit de faire un jeûne continuel, contre-nature.

Un jour, un homme, tentant de le faire, lui dit : mais Toi, Tu le pratiques ô Envoyé de Dieu. Furieusement, le Prophète lui répondit (pour corriger cette étourderie) : « Je ne suis pas comme l'un d'entre vous, car la nuit, mon Seigneur me nourrit et m'abreuve. » et lorsque certains renoncèrent à cette injonction, voulant ainsi, selon eux, mieux adorer Dieu, le Prophète fit un jeûne continuel avec eux, jour après jour jusqu'apparut le croissant du mois de Choual. Il leur dit alors : « Si le croissant tardait à apparaître, je vous laisserais tout le temps de continuer votre jeûne sans que, pour autant, vous puissiez l'accomplir. »

En outre, quiconque veut poursuivre son jeûne, il peut le faire mais jusqu'au Sahour comme l'a toléré le Prophète Salut Divin Sur Lui.

Le mois sacré à ISTANBUL !



Pendant cette période, les pratiquants prient, se rendent visite, aident ceux qui en ont besoin t font preuve de partage. C'est la uison pour laquelle le ramadan est vant tout un mois de spiritualité our les musulmans.
e jeûne, dont le but est de purifier : corps et l'âme et de raffermir la olonté de l'homme contre les plai- rs corporels et temporels, est l'un es cinq piliers de l'islam. les usulmans jeûnent à partir de l'âge e l'adolescence (sauf les malades, s personnes qui voyagent, les nfants et les femmes enceintes) ; s ne mangent pas, ne boivent pas, t ne touche pas à la cigarette, du ver au coucher du soleil. Les pri- ations touchent aussi les actes exuels bien entendu du lever au oucher du soleil. Tous ces sacri- ces font de Ramadan un mois acré pendant lequel les musul- ans se purifient et se sentent plus roche du Dieu.

Le moment attendu à Istanbul par les pratiquants : L'Ezan

es invitations sont courantes pen- ant le Ramadan à Istanbul comme artout en Turquie. On peut être vité par les membres de la famil- , les amis ou les voisins pour un oment de convivialité et de parta- e. A l'heure de la rupture du jeune, s tables des restaurants se rem- lissent et à la maison, on se ras- emble autour de la table en attendant le muezzin qui chante «l'ezan», l'appel à la prière du soir qui annonce la fin du jeûne «iftar». Des coups de canons sont également tirés pour informer les jeûneurs qui sont loin des Mosquées.
Question repas, il n'y a pas de plat préparé spécialement pour le mois de Ramadan mais il existe plusieurs aliments qui sont particulièrement consommés pendant le ramadan, comme le pain plat et rond, «pide», doré au jaune d'œuf, ainsi que les dattes.
Souvent, pour finir le jeûne, on commence par boire un verre d'eau ou manger des dattes avec des olives, comme le faisait le prophète Mohammed. Juste après, l'on déguste une grande variété de soupes, des grillades de viandes rouges et blanches accompagnées de riz ou de blé concassé en pilav «bulgur», de la salade, avant de servir un dessert, comme le fameux «baklava» ou encore le dessert du ramadan, le «güllaç».
Autrefois, les riches, préparaient dans leur résidence des tables d'iftar ouvertes au peuple. Cette coutume est aujourd'hui préservée : les tentes de ramadan se trouvent aux quatre coins d'Istanbul, à Sultanahmet, Eyüp, Fatih, Laleli, Beşiktaş, Kadıköy etc… pour distribuer gratuitement les repas de rupture du jeûne.
Sahur est le repas du matin et se mange avant le lever du soleil et le chant du muezzin. Chaque jour à trois heures du matin, les «Ramazan Davulcusu» frappent du «Davul» (tambour) pour inviter les musulmans à manger. Ils battent des rythmes variés accompagnés par un «mani», autrement dit, un couplet de rimes. Cette coutume existe depuis le temps où les réveils n'existaient pas encore ! Le premier jour de la fête de rupture, «Bayram», les Ramazan Davulcusu repassent par le quartier où il a travaillé, pour visiter toutes les maisons et demander de l'argent pour le travail qu'il a effectué pendant le mois de Ramadan.
Si les journées sont souvent très calmes à Istanbul pendant le ramadan, les soirées ne manquent pas d'animation partout dans la ville.
L'appel à la prière du soir, qui autorise les fidèles à cesser le jeûn est bien sûr la plus spectaculaire. Profitant de la chaleur plus supportable et de l'air frais du soir, les stambiliotesse réunissent sur les places, sur les terrasses des restaurants. Les assiettes et les verres sont retournés, les paniers bien fermés. Dès que le muezin entame la prière autorisant tout le monde se mettent à manger. Le moment le plus émouvant de la journée; le partage…
C'est aussi une période pendant laquelle certains pratiquants musulmans à Istanbul se font un devoir de rencontrer, d'accueillir et de discuter avec les voyageurs étrangers. De nombreuses familles ont fait preuve d'une incroyable hospitalité en nous invitant à prendre un thé, même à leur domicile (malgré la barrière de la langue…).

LES SAVANTS MUSULMANS QUI ONT RÉVOLUTIONNÉ LE MONDE

JABIR IBN HAYYAN - L'alchimiste

NÉ EN 721, celui qu'on appelle Geber en Occident, a fait passer la chimie d'un art occulte à une discipline scientifique. Traduit en latin, ses traités étaient pendant longtemps la référence pour les alchimistes européens. Il a devancé les préceptes de la chimie moderne d'à peu près dix siècles: le chimiste français Joseph Louis Proust et ses lois des proportions en sont l'exemple le plus notoire. On lui attribue par ailleurs l'invention de plusieurs outils de laboratoires plus notoire. On lui attribue par ailleurs l'invention de plusieurs outils de laboratoires utilisés jusqu'à aujourd'hui tels que l'alambic qui permet de faire des distillations.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LA GRANDE MOSQUÉE DE DJENNÉ



LA GRANDE mosquée de Djenné est le plus grand édifice du monde en terre crue. Elle est considérée comme la réalisation majeure du style architectural soudano-sahélien, tout en reflétant des influences islamiques.
La mosquée a été érigée au centre de la cité de Djenné, au Mali, dans la plaine alluviale du Bani, affluent du Niger. Un premier édifice fut construit en ce lieu au XIIIe siècle, mais la construction actuelle date seulement de 1907.
Cette mosquée, de par son style et son architecture, est la réalisation la plus formidable et la plus séduisante de toute l'Afrique subsaharienne et au-delà.
Le grand point fort de cet édifice, est que cette mosquée a su allier avec aisance le coté islamique tout en conservant la culture africaine ce qui lui a valu d'ailleurs d'être inscrit depuis 1988 à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.
La construction de cette mosquée débuta en 1240 exactement par ordre du roi Kunboro faisant par la suite de la ville de Djenné une ville principale dans l'empire du mali. Malheureusement, elle fut détruite dans sa totalité par un conquérant nommé Amadou Lobbo à cause d'une guerre et conserva juste un espace dédié aux tombes des chefs du village. La mosquée se voit reconstruite à l'identique en 1896 mais subit encore une autre démolition faisant place à l'édifice actuel.
La mosquée d'origine était détentrice d'une école d'enseignement islamique parmi les plus importantes d'Afrique, et ce pendant tout le Moyen Âge. Cette école accueillie des milliers de personnes afin d'étudier le Coran et les différentes matières enseignées.
La mosquée actuelle fut achevé en 1908 aidée par les colons français sur le plan économique, en effet le mali était toujours sous la tutelle de la France ce qui l'a aidé à rénover ce qui fait aujourd'hui la fierté de tout le mali et de la périphérie soudano-saharienne.
A travers le temps, la Grande Mosquée garda toute son intégrité, son identité pour ne pas altérer sa conception ancienne à la technologie d'aujourd'hui. En effet beaucoup de mosquées du mali se sont équipées d'installations électriques qui ont dénaturés l'architecture et l'histoire de ces mosquées. Celle de Djenné se modernisa qu'à travers l'instauration d'hauts parleurs privilégiant ainsi l'histoire à la modernisation.
La mosquée a été construite sous forme d'un carré pouvant accueillir mille fidèles avec une hauteur d'une vingtaine de mètre et une toiture supportée par quatre-vingt-dix piliers en bois avec trois minarets. Sa composition est basée sur des briques de terre mouillées superposées les unes sur les autres, une construction avec des matériaux certes sommaire mais qui restituent toute la tradition.
Ses murs sont imprégnés de branches de palmiers pour éviter les fissures dut au variations climatique et surtout afin d'éviter les problèmes d'humidité. Ses mêmes murs sont plus ou moins épais, entre 35 et 55 centimètre d'épaisseur avec comme seule matière la terre crue.
La mosquée a été construite de manière ingénieuse conservant ainsi les chaleurs de la journée pour une température agréable pendant les nuits fraiches. Des gouttières en tuyaux de terre débordent du bord du toit et évacuent les eaux de pluie en les rejetant loin des murs.
Toujours sur la même lancé, le toit dispose de trous d'aérations laissant ainsi pénétrer l'air dans l'enceinte de la mosquée mais bloque la pluie grâce à son dôme amovible. Le défi majeur était de régler les problèmes d'inondations car la mosquée se trouve sur un site exposé à la montée des eaux lors des fortes crues. Pour remédier à cela, elle fut bâtit sur une estrade d'une surface de plus de 5000m2 qui a su la protéger jusqu'à aujourd'hui.
L'entretien de la mosquée dépend de tout le village surtout en période de fêtes religieuses et autre grand rassemblement. La mosquée étant fragile, demande un entretien régulier à cause de la pluie et des fortes chaleurs qui peuvent causer des fissures. Malheureusement, cette mosquée n'est pas accessible aux non-musulmans après qu'un photographe ait pris des photos qui ont choqué selon la communauté l'entendement des autorités locales.

ILLIZI

Plus de 170 projets étudiants deviennent économiques

LE CENTRE universitaire d'Illizi vient d'adhérer à la formule d'entreprise économique, à la faveur de l'inscription de pas moins de 175 idées de projets, retenues dans le cadre de mémoires académiques. C'est ce qu'ont fait savoir, mercredi des responsables de cette institution de l'enseignement supérieur.

Le centre universitaire a adopté, sous la supervision de son recteur, Pr.Moussa Boubekeur, la stratégie de conversion du mémoire académique en projet économique concrétisable, susceptible de soutenir les initiatives d'étudiants et l'ouverture de l'université sur son environnement économique, a affirmé le directeur de l'incubateur des affaires au centre universitaire, Dr. Chenine Khatir.

L'intervenant a indiqué que les résultats obtenus dans ce cadre dépassent le taux établi par le ministère de tutelle, reflétant, ainsi, l'adhésion des étudiants au processus et leur confiance dans les mécanismes d'accompagnement et d'encadrement assurés au sein du centre universitaire.

Et d'ajouter que cette approche s'inscrit au titre de l'application de l'arrêté ministériel N-8 modifiant et complétant l'arrêté N 1275 de 2022 et portant sur le mécanisme ''un diplôme-un startup'' et de la valorisation des idées des étudiants à la hauteur des exigences économiques.

M.Chenine a fait part de l'inscription de 104 idées de projets au niveau de l'institut de Droit, l'Institut des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion (41 idées), l'Institut des sciences (18 idées) et les Instituts des sciences humaines et sociales et de la langue anglaise (6 idées chacun).

R. R.

BATNA

Inauguration d'une clinique de médico-chirurgicales

UNE NOUVELLE clinique des consultations médico-chirurgicales spécialisées a été mise en service mercredi à la cité frères chouhada Lombarkia de la ville de Batna par le wali, Riadh Benahmed.

Selon les explications données par le directeur de la santé, Hamdi Chagouri, cette clinique relevant du CHU chahid Touhami-Benflis assure des consultations dans 20 spécialités dont le contrôle médical postopératoire et a été dotée d'équipements modernes et d'un encadrement médical et paramédical spécialisé.

Les consultations externes dans 20 spécialités dont la cardiologie, l'endocrinologie, la néphrologie, l'oncologie, la chirurgie faciale qui étaient assurées par le service des consultations externes du CHU seront désormais assurées par cette clinique au profit des malades de la wilaya et des wilayas voisines, a affirmé le même responsable.

Un montant de 187,7 millions DA du programme sectoriel a été octroyé pour la réalisation de cette clinique sur un terrain de 3.308 m2, selon le même responsable qui a indiqué que cette structure contribuera à alléger lapression sur le CHU et à améliorer la prise en charge des malades.

R. R.

FORMATION SPÉCIALISÉE À MASCARA

Plusieurs sessions pour renforcer les compétences des artisans

Le secteur de la formation spécialisée de la wilaya de Mascara a enregistré 413 nouveaux inscrits à la Chambre de l'artisanat et des métiers durant l'année écoulée. C'est ce qu'a indiqué mercredi, Khalid Tahraoui, directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers locale. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des initiatives visant à renforcer les compétences des artisans, soutenir les microprojets féminins et encourager les jeunes à investir dans le secteur de l'artisanat.



En marge d'une rencontre de sensibilisation visant à faire connaître au public les activités de la Chambre, le même responsable a précisé à l'APS, que l'opération a consisté en l'organisation de 15 sessions de formation durant l'année passée.

Soulignant également que celles-ci ont porté sur plusieurs domaines, notamment la fabrication de pâtisseries traditionnelles, la couture traditionnelle, la coiffure, la fabrication de savon, la vannerie en feuilles de palmier-doum, ainsi qu'une formation sur la bonne gestion des entreprises artisanales.

En outre, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers ces formations ont permis aux artisans de développer leurs compétences, ont soutenu les femmes artisanes dans la concrétisation de microprojets et ont aidé les jeunes à intégrer le secteur de l'investissement dans l'artisanat.

Par ailleurs, le nombre de nouveaux inscrits à la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya a atteint 413 artisans durant l'année écoulée, répartis entre les activités liées à l'artisanat de services, à la production de biens et aux activités artistiques. M. Tahraoui a souligné que le nombre de nouveaux inscrits a enregistré une hausse par rapport à l'année 2024, durant laquelle plus de 370 artisans avaient été enregistrés. Il a attribué cette augmentation aux campagnes de sensibilisation intensives menées par les cadres de la Chambre depuis le début de l'année passée, dans le but d'attirer de nouveaux artisans et de créer de nouvelles entreprises artisa La Chambre de wilaya a également délivré, au cours de la même période, 568 attestations de qualification à des jeunes souhaitant obtenir la carte d'artisan et bénéficier des dispositifs d'aide à l'emploi, parmi lesquels figurent des détenus des établissements de rééducation de la wilaya.

En outre, la Chambre a organisé six expositions de produits artisanaux locaux, durant l'année écoulée, ainsi que 12 sorties de sensibilisation destinées aux stagiaires des structures de formation et aux jeunes souhaitant créer des entreprises artisanales.

A la fin de l'année passée, la Chambre recensait plus de 6.800 artisans activant dans la wilaya, dont l'activité est principalement centrée sur l'artisanat de services.

Il est à noter que la rencontre de sensibilisation organisée par la Chambre a porté sur la présentation de ses activités, ainsi que des avantages et des facilités offerts aux artisans désireux de s'inscrire.

Elle a ciblé des stagiaires en fin de formation dans les centres de formation professionnelle, ainsi que des femmes au foyer résidant dans les zones rurales.

R. R.

PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

Plus de 50 témoignages recueillis à El Bayadh

PLUS DE 50 TÉMOIGNAGES historiques relatifs à la Glorieuse guerre de libération nationale ont été recueillis dans la wilaya d'El Bayadh, du début de l'année 2025 à ce jour, dans le cadre des efforts visant à préserver et à transmettre la mémoire nationale aux générations montantes. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi, les responsables du secteur des Moudjahidine et des ayants-droit.

Selon les responsables du service du patrimoine historique et culturel de la direction concernée, cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées pour sauvegarder l'héritage historique et documenter les récits de ceux ayant vécu la Révolution du 1er Novembre.

Durant la période considérée, plus de 50 témoignages vivants ont ainsi été recueillis, sous forme écrite, audiovisuelle et enregistrée. Ils ont été livrés par des moudjahidine, des veuves et enfants de chouhada, ainsi que par des membres de la famille révolutionnaire et des ayants-droit.

Par ailleurs, les travaux de réalisation du musée de wilaya du moudjahid, baptisé du nom du défunt moudjahid et héros Moulay Abdelouahab, se poursuivent. Sa réception est prévue le 1er novembre prochain, selon la même source.

Dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, des opérations d'entretien et de réhabilitation des cimetières de chouhada ont également été menées. Les travaux de restauration et de maintenance des cimetières des communes de Sidi Ameur, Boualem et El Krakda ont été récemment achevés, tandis que des opérations similaires seront lancées ultérieurement dans d'autres sites. La wilaya compte au total 21 cimetières de chouhada.

La wilaya d'El Bayadh recense également 55 stèles commémoratives et 33 sites historiques, constituant des témoins vivants de moments charnières de la Révolution, notamment des lieux de martyr, des champs de batailles héroïques, ainsi que d'anciens centres de torture et sites de camps de regroupement, a précisé la même source.

R. R.

SOIRÉES RAMADHANESQUES

Tizi-Ouzou sort le grand jeu

Comme de coutume, la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou a concocté un riche programme culturel au profit du public tizi-ouzien, devant s'étaler tout au long du mois du Ramadhan. Ce programme, riche et varié, s'étendra plus précisément du 21 février au 15 mars 2026.



En effet, une pluralité d'événements artistiques, cinématographiques et littéraires animera le chef-lieu de wilaya ainsi que plusieurs localités de la région. Ainsi, tous les publics, citadins comme campagnards, de même que les adeptes de différents genres artistiques, y trouveront leur compte.

Concernant les concerts, les programmateurs prévoient des rendez-vous avec des voix de la chanson kabyle traditionnelle et du chaâbi. Parmi ces talents reconnus, on peut citer Raban Asma, qui montera sur scène le 1er mars, Hacène Ahres le 5 mars, le groupe Tikoubaouine le 6 mars, Yasmina le 7 mars, ou encore Ali Amrane, qui se produira le 12 mars. Une soirée « retrouvailles » réunira également des figures telles que Taleb Tahar et Rabah Ouferhat, le 4 mars.

Une soirée hommage sera dédiée à la diva de la chanson kabyle Malika Domrane, le 8 mars, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Les fans du genre chaâbi seront également bien servis. Ce courant musical, fondé par feu Hadj Mohamed El Ankis, sera mis à l'honneur à la salle de cinéma Djurdjura, avec des noms illustres comme Nacer Eddine Galiz, Omar Kheloui et El Hadi El Anka. Parallèlement, le concours « Le Talentueux » (Prix Ahcène Mezani) verra ses phases finales se dérouler les 28 février et 14 mars.

Pour le quatrième et le septième art, l'offre se distingue aussi par sa diversification. À ce titre, le Théâtre régional Kateb Yacine propose une affiche riche mêlant pièces classiques telles que « Lwali n udrar », monologues et humour, avec notamment Mouloud Amoura sur les planches le 3 mars, et Mok Saib le 12 mars. Trois jours plus tard, soit le 15 mars, une veillée spéciale marquera Laylat Al Qadr.

Côté cinéma, la Cinémathèque « Le Mondial » diffusera des longs métrages variés, allant du classique « Machaho » au film « Saliha », le tout complété par des ateliers de formation animés par le cinéaste Yazid Arab.

S'agissant de la littérature et de la poésie, la Bibliothèque principale Si Mohand ou Mohand accueillera les amateurs de mots dans le cadre du cycle poétique « Remdan s tmedyazt », tandis que les « Nuits du conte » porteront la parole traditionnelle jusque dans des villages tels que Aït Boumahni, Tabouda et Agouni Fourou.

L'animation dite « de proximité » s'étendra également à l'annexe d'Azazga (annexe de la Maison de la culture), avec des artistes tels que Kamel Igman, Ali Ferhati et Boualem Chaker. La ville de Draâ Ben Khedda recevra, quant à elle, une pléthore d'artistes, dont Zeddek Rachid, attendu le 5 mars. Dans les antennes d'Aïn El Hammam et de Bouzeguène, le public sera gratifié de spectacles à caractère humoristique et théâtral.

Les personnes âgées et les enfants ne sont pas oubliés par les programmateurs activant sous l'autorité de Mme Nabila Goumeziane. Cette catégorie de citoyens bénéficiera de spectacles adaptés à leurs attentes. Notons enfin que l'opération de circoncision collective sera organisée à la fin du mois de Ramadhan, un événement qui impliquera médecins, personnels de santé et acteurs du mouvement associatif.

De son côté, l'université Mouloud Mammeri s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec la manifestation « Le théâtre au sein de l'université », proposant expositions et création de clubs artistiques. Cette dynamique universitaire se poursuivra jusqu'au 10 mars.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ORAN VUE PAR SES JEUNES ARTISTES

Quand les monuments deviennent ateliers à ciel ouvert

À ORAN, le patrimoine architectural a trouvé un nouvel écho sous les pinceaux de jeunes artistes réunis au Musée d'Art moderne d'Oran. Sur deux journées d'atelier intensif, une douzaine de participants ont relevé le défi de traduire, chacun à sa manière, un fragment de la mémoire urbaine oranaise.

Encadrés par des formateurs et accompagnés pas à pas dans leur démarche plastique, les candidats dont la majorité est issue de l'École régionale des beaux-arts d'Oran, ont travaillé dans un temps limité, privilégiant de petits formats pour mieux concentrer l'effort sur la composition, la lumière et la lecture architecturale. Plus qu'un simple concours, l'exercice s'est voulu pédagogique, puisque chaque œuvre a été discutée devant un jury, avec des retours précis sur les forces et les pistes d'amélioration.

Parmi les sujets retenus, la Mosquée du Pacha et le Théâtre régional d'Oran ont inspiré plusieurs interprétations, oscillant entre jeux de lumière proches de l'impressionnisme, perspectives audacieuses et intégration du paysage urbain environnant. Les travaux primés ont été salués pour leur sens du détail, l'harmonie chromatique et une capacité à faire dialoguer bâti ancien et regard contemporain. Au-delà des distinctions, la manifestation visait à donner l'occasion aux candidats d'apprendre à observer, mais aussi à déconstruire une façade ou à capter une ambiance. L'initiative, organisée en marge des activités célébrant la Journée de la ville, s'isncrit aussi dans l'ouverture d'une passerelle durable entre musée, école et jeunesse, avec l'ambition affichée d'élargir l'expérience lors d'une prochaine édition qui pourrait offrir des formats plus grands et un temps de création plus étendu, précisent les organisateurs.

A. B.

JOURNÉE DU CHAHID

Une rencontre entre Histoire et poésie à Batna

A L'OCCASION de la commémoration du 18 février, Journée nationale du Chahid , la Bibliothèque principale de lecture publique Mohammed Hamouda Bensaï de Batna a accueilli une rencontre historique et intellectuelle placée sous le thème : « Journée nationale du Chahid… raviver l'Histoire et rappeler le message du martyr ».

Une initiative qui s'inscrit dans une démarche de transmission et qui rappelle que le sacrifice des martyrs demeure le socle de l'Algérie indépendante.

Invité principal de cette rencontre, le Dr Hakim Aârab a livré une intervention dense sur les dimensions de cette date mémorielle, mettant en lumière sa portée symbolique et ses résonances profondes dans la construction de l'identité nationale. Son exposé a souligné l'impératif de préserver cette mémoire, particulièrement auprès des jeunes générations, face aux tentatives de falcificaiton ou de banalisation de l'Histoire.

L'hommage s'est également exprimé à travers la poésie, avec des lectures patriotiques portées par la docteure et poétesse Bakhouche Wazna et le poète-enseignant Salah Belhouchat qui ont déclamé des poèmes pour la circonstance. Les échanges avec le public ont enrichi le débat, transformant la rencontre en véritable espace de réflexion collective autour du legs des martyrs et de la responsabilité citoyenne. En marge de la manifestation, le hall de la bibliothèque s'est paré, pour l'occasion, d'un fonds documentaire historique remarquable, réunissant plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire nationale.

A. B.



La FAF s'active pour convaincre la future recrue de l'Inter, Yanis Massolin

La Fédération algérienne poursuit de plus belle son travail de veille sur les binationaux. Parmi les dossiers récemment activés figure celui de Yanis Massolin, milieu de terrain de 23 ans qui attire de plus en plus l'attention en Italie. la Fédération algérienne de football (FAF) aurait établi un premier contact avec le joueur de Modène, en Serie B, qui rejoindra l'Inter Milan cet été.



Né à Moulins, en France, c'est à Annemasse, dans l'Est du pays, que Yanis Massolin commence à jouer, avant de signer professionnel dans sa ville natale. Passé par Clermont mais révélé aux Francs Borains, en D2 belge, il est ensuite recruté par Modène l'été dernier contre environ 700 000 euros. Il s'est rapidement adapté aux exigences de la Serie B, un championnat réputé pour son intensité tactique. Ses performances n'ont pas tardé à éveiller la curiosité, jusqu'à convaincre l'Inter Milan de miser sur lui. Lors du mercato d'hiver, le club lombard a ainsi déboursé plus de 3,5 millions d'euros pour s'attacher les services de Massolin à partir de l'été prochain, avec un contrat courant jusqu'en juin 2030. Un transfert significatif pour un joueur encore en phase d'ascension. Né d'un père martiniquais, l'ancien footballeur Richard Massolin, et d'une mère algérienne, le joueur est éligible pour représenter la France, pays de naissance, ainsi que l'Algérie via sa mère. S'il est attaché à ses racines martiniquaises – il porte d'ailleurs le numéro 97 en référence au code régional 972 – les Matininos auront du mal à exister dans l'équation, la sélection n'étant pas reconnue par la FIFA bien que disputant les compétitions CONCACAF. Cette situation, en plus de l'énorme concurrence en équipe de France, rend l'entreprise algérienne possible. Sur le plan technique, Yanis Massolin pourrait offrir une alternative intéressante dans un entrejeu algérien déjà bien fourni. Les Fennecs disposent en effet de plusieurs milieux confirmés comme Ismaël Bennacer, Hicham Boudaoui, Adem Zorgane, Himad Abdelli ou encore Ramiz Zerrouki. Mais le profil de Massolin tranche nettement. Du haut de ses 1m97, ce milieu relayeur gaucher combine un gabarit impressionnant et une mobilité technique surprenante pour sa taille. Son volume physique, sa taille inhabituelle pour un relayeur et sa patte gauche constituent des caractéristiques rares dans le vivier actuel. Un atout potentiel dans certaines configurations tactiques. Reste à savoir si la FAF parviendra à convaincre le joueur. L'arrivée prochaine de Massolin à l'Inter Milan pourrait rebattre les cartes, en exposant Massolin à un tout autre niveau d'exigence et de visibilité.

Manchester City - Aït-Nouri : « Guardiola est le meilleur entraîneur de l'histoire »

ARRIVÉ l'été dernier à Manchester City, Rayan Aït Nouri a franchi un cap majeur dans sa carrière. Prometteur lors de ses premières apparitions, notamment durant la Coupe du Monde des Clubs, le latéral algérien a toutefois vu son élan freiné par une blessure à la cheville au début de l'exercice 2025-2026. Après une reprise progressive, il semble désormais retrouver ses sensations et s'intègre de mieux en mieux dans l'effectif dirigé par Pep Guardiola. Dans un entretien accordé à French Moon, l'ancien joueur de Wolverhampton est revenu sur ses premiers mois dans son nouveau club et sur son adaptation à son nouvel environnement : « C'est super bien passé. Les joueurs nous ont super bien accueillis. L'Angleterre, je connais déjà. Donc franchement, l'adaptation s'est plutôt bien passée. Je suis très content d'être ici, je suis ravi. »

Le défenseur n'a pas caché son admiration pour son entraîneur, dont il loue l'impact sur sa progression individuelle : « C'est un plaisir de travailler avec lui au quotidien. C'est quelqu'un qui nous aide énormément à pousser nos limites. Je prends énormément de plaisir. Je sens que je progresse sur pas mal d'aspects. C'est le meilleur coach de l'histoire du football. »

Aït Nouri a également évoqué l'influence de Riyad Mahrez, ancien cadre des Citizens, dans son choix de rejoindre le club mancunien : « C'est quelqu'un avec qui je parle énormément. Je parlais avec lui même quand j'étais à Wolverhampton. Juste avant de signer, il m'a parlé du club, il m'a parlé de la ville. Franchement, tout ce qu'il m'a dit ne m'a pas menti. Il m'a dit que la vie était très bien. Les coéquipiers dans le vestiaire, tout le monde était super sympa. C'est ce que j'ai pu remarquer quand je suis arrivé. » Conscient du niveau d'exigence d'un club de ce standing, l'ancien d'Angers SCO sait que chaque place se mérite : « C'est une bonne concurrence, une concurrence saine. On travaille en entraînement tous les jours pour essayer de jouer. On essaie de se pousser au maximum. La concurrence est bonne, elle est saine. Franchement, on s'entend tous très bien. Celui qui joue sur le terrain doit tout donner pour l'équipe et être le plus performant possible. Se projetant sur les échéances à venir, il insiste sur la nécessité de maintenir un haut niveau d'exigence collective : « Il y a des grandes échéances qui vont venir. Il faut être prêt, prendre match par match. C'est un très gros club, tout le monde veut gagner. Je pense que c'est le plus important. On travaille en entraînement tous les jours pour ça, pour ce genre de match, pour ce genre de victoire. Il faut être prêt, il faut continuer à travailler et essayer de remporter. » Enfin, Aït Nouri a conclu en revenant sur sa blessure, déterminé à s'imposer durablement : « J'ai eu une blessure en début de saison qui m'a écarté des terrains pendant deux mois, donc ça ne m'a pas aidé. Mais voilà, j'ai beaucoup travaillé pour revenir sur le terrain. Le plus important, c'est d'être le plus performant possible, d'être prêt à chaque moment. Je travaille tous les jours à l'entraînement pour jouer le plus de matchs, pour être le plus performant possible et pour avoir un impact dans cette équipe. »



CHIAKHA OUVRE SON COMPTEUR AVEC ROSENBORG

Le jeune international algérien Amin Chiakha a marqué son premier but avec son nouveau club, Rosenborg BK, jeudi soir lors d'un match amical. Cette performance intervient avant le déplacement de l'équipe en Espagne, où elle poursuivra sa préparation estivale. C'est dans le cadre d'un match amical que le jeune attaquant de 19 ans a débloqué son compteur. Face à la formation de Ranheim, Chiakha a participé à la victoire des siens en inscrivant l'un des deux buts de la rencontre. Ce premier but, bien que marqué dans une rencontre sans enjeu comptable, est symboliquement fort. Après avoir résilié son précédent prêt avec Vejle pour rejoindre un club plus huppé, Chiakha prouve qu'il a les crocs et qu'il compte bien s'imposer comme le fer de lance de l'attaque de Rosenborg. Dès le coup de sifflet final, les valises étaient prêtes. Le club norvégien s'envole désormais pour Marbella, en Espagne, afin de poursuivre son stage de préparation. Le programme à venir : Rosenborg disputera deux autres matchs amicaux sur le sol espagnol avant de regagner la Norvège pour le début des compétitions. Ces rencontres seront cruciales pour l'Algérien, qui cherche à parfaire ses automatismes avec ses nouveaux coéquipiers avant le coup d'envoi officiel de la saison, prévu le 8 mars en Coupe de Norvège. Le timing est serré pour Amin Chiakha.

Avec une reprise officielle début mars, Chiakha ne disposera que de très peu de temps pour convaincre Vladimir Petkovic avant la fenêtre internationale du même mois.Cependant, le jeune talent ne cache pas ses ambitions. Conscient que chaque minute de jeu est une audition pour l'équipe nationale, il travaille d'arrache-pied pour consolider sa place chez les «Verts». Son objectif est clair : devenir un pilier du projet de l'EN et s'assurer un billet pour la prochaine Coupe du Monde.

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE 2026

Le nouveau geste de Kaylia Nemour : vers une autre reconnaissance historique

Quand elle participe, elle ne se contente pas seulement de vaincre.



Elle le fait avec manière. Elle crée, innove et inspire. Du 19 au 22 février 2026, la ville de Cottbus, en Allemagne, accueille la première étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique par appareils, et Kaylia Nemour, la championne algérienne, y fait sensation. Déjà connue pour ses performances spectaculaires, la jeune championne olympique est sur le point de marquer l'histoire, encore une fois, en présentant une figure totalement inédite sur la barre haute qui pourrait être immortalisé à jamais en portant son nom Avec Nemour, inutile de présenter le cadre de la compétition, tant elle va au-delà du sujet. Lors de la première étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, Kaylia Nemour, en lice pour une place qualificative pour la finale de l'épreuve des barres asymétriques, a exécuté la « In-bar Tkatchev straddled with a 180° turn », une figure rare et d'une difficulté extrême, alliant puissance et précision dans la rotation. Si elle a obtenu un score remarquable de 15,200 points pour cette performance, l'élément le plus marquant reste que cette figure n'avait jamais été réalisée auparavant par une gymnaste à ce niveau de compétition. Au-delà du talent confirmé, c'est surtout sa capacité à repousser les limites de la gymnastique moderne qui impressionne et inspire. Si cette figure est officiellement validée par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG), Kaylia Nemour sera doublement immortalisée dans le Code des points mondial de gymnastique : The Nemour I – sa première figure déjà reconnue, et The Nemour II – la nouvelle figure présentée à Cottbus qui pourrait porter son nom. Cet exploit la place, encore une fois, aux côtés de légendes comme Svetlana Khorkina et Simone Biles, seules gymnastes à avoir plusieurs figures portant leur nom.

YASSER TRIKI SIGNE UN RECORD ET SE DISTINGUE

Ce début de saison d'athlétisme offre déjà une pléthore d'images marquantes pour l'Algérie, dont une nouvelle vient étoffer cette dynamique encourageante. Et dans les compétitions en salle, Yasser Triki s'impose comme l'une des figures dominantes du moment. À Liévin (France), dans une enceinte habituée aux grandes performances, Yasser Triki a frappé un grand coup en s'adjugeant le concours du triple saut avec autorité. En effet, lors du meeting international en salle de Meeting de Liévin, comptant pour le circuit Gold, le triple sauteur algérien, Yasser Mohamed Tahar Triki, a survolé la concurrence avec un bond mesuré à 17,35 mètres. Une performance qui constitue, à ce stade de la saison, la meilleure marque mondiale de l'année 2026.

De quoi replacer immédiatement son nom parmi les prétendants sérieux aux grands rendez-vous internationaux, après un échec aux JO de Paris. Il s'agit également de la troisième meilleure performance de toute sa carrière, preuve d'un bond d'exception qui ravive la flamme d'un potentiel qui semble enfin s'exprimer pleinement. Après une première tentative en demi-teinte, Yasser Triki s'est rapidement ressaisi pour signer un bond solide à 17,12 mètres (aussi meilleure performance de l'année jusqu'alors), et ce malgré plus de vingt centimètres laissés à la planche d'appel. Une marge précieuse qui laissait entrevoir un potentiel encore supérieur. Au fil de ses six essais, l'Algérien a progressivement monté en puissance, affinant ses réglages et gagnant en assurance. Conscient des centimètres perdus et déterminé à exploiter pleinement ses capacités, il a abordé son sixième et ultime saut avec lucidité et sang-froid, confirmant qu'il en avait encore sous le pied.

HELLAS VÉRONE : COUP DUR POUR RAFIK BELGHALI

À PEINE REVENU à la compétition après un mois d'absence en raison d'une blessure à la cheville, Rafik Belghali est contraint de s'arrêter de nouveau. Le latéral droit de Hellas Vérone souffre d'une rechute au même endroit, ce qui l'éloignera des terrains pour une durée qui n'a pas encore été précisée par le club italien. Son retour n'aura duré que quelques minutes. Aligné face à Parme, le défenseur n'a disputé que 17 minutes avant de s'asseoir sur la pelouse et de demander le changement, visiblement incapable de poursuivre la rencontre. Si cette nouvelle alerte ne semble pas aussi grave que celle qui l'avait éloigné un mois de la compétition, elle reste néanmoins suffisante pour l'empêcher de tenir sa place lors du prochain match des siens, prévu vendredi soir contre Sassuolo. « Nous serons ceux de Parme sans Belghali, Serdar et les joueurs suspendus. », a d'ailleurs confirmé l'entraîneur Paolo Sammarco en conférence de presse, officialisant ainsi l'indisponibilité du joueur pour cette échéance. Cette rechute intervient à un moment délicat pour l'international algérien. À un mois du prochain rassemblement de la sélection nationale, Belghali, 23 ans, se retrouve face à une période charnière. Rapidement intégré depuis sa première convocation en octobre dernier, il doit désormais lutter contre le temps pour retrouver sa condition physique optimale. Les prochaines semaines seront donc déterminantes pour espérer revenir dans les plans et postuler à une place lors des matchs amicaux de mars, prévus dans le cadre de la préparation à la Coupe du Monde.

YASSINE TITRAOUI DANS LE VISEUR DE WOLVERHAMPTON

Non insensible à la Premier League, l'international algérien Yacine Titraoui pourrait cependant refuser une offre anglaise. Auteur d'une saison pleine du côté de Charleroi, Yassine Titraoui (déjà 30 matchs cette saison pour 29 titularisations, 4 buts et 2 passes décisives) intéresse en Premier League. À en croire Sacha Tavolieri, spécialiste du mercato belge, le milieu international algérien, une seule fois capé avec les Fennecs le 13 novembre dernier pour la victoire 3-1 contre le Zimbabwe en match amical, a tapé dans l'œil de Wolverhampton. Le directeur du recrutement des Wolves aurait personnellement inscrit son nom sur une shortlist. Et ce, en prévision du mercato estival. Suivi depuis plusieurs mois par les Orange et Noir, le relayeur de poche (1,70m) est fortement apprécié pour son volume de jeu, sa qualité technique et sa capacité à se projeter. À titre personnel, il n'est pas fermé à la PL. Tout dépendrait de la situation des Wolves, actuellement lanternes rouges du championnat anglais avec 17 points de retard sur le premier non relégable et un match un plus. En cas de relégation en Championship (seconde division), le dossier aurait très peu de chance d'aboutir, explique la même source. Plusieurs formations de l'élite pourraient alors en profiter pour s'engouffrer dans la brèche. En revanche, si le club parvenait à arracher le maintien – ce qui, en l'état, est fort improbable -, une offre pourrait vite arriver sur le bureau des Zèbres.

CAN-2025

Le parquet marocain a requis jusqu'à 2 ans de prison contre 18 supporters sénégalais

Le parquet de Maroc a requis, jeudi à Rabat, des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison ferme à l'encontre des 18 supporters sénégalais impliqués dans des incidents survenus lors de la finale de la CAN-2025, disputée le 18 janvier dernier, selon l'agence AFP. Lors de l'audience tenue au tribunal de première instance de Rabat, le représentant du ministère public a estimé que les prévenus avaient « volontairement cherché à perturber le bon déroulement de la rencontre » et s'étaient rendus responsables de violences largement relayées par les chaînes de télévision.

Les supporters sont poursuivis pour des faits de « hooliganisme », une qualification qui englobe des actes de violence contre les forces de l'ordre, des dégradations d'installations sportives, une tentative d'envahissement de la pelouse ainsi que des jets de projectiles. La peine requise correspond au maximum prévu par la loi pour ce type d'infractions. De leur côté, les accusés ont nié toute implication dans ces événements. Les incidents se sont produits le 18 janvier dernier, lors de la finale remportée 1-0 par le Sénégal dans un climat tendu.

Après un penalty accordé au Maroc dans le temps additionnel, quelques instants après un but refusé aux Lions de la Teranga, plusieurs supporters ont tenté d'envahir le terrain pendant près d'un quart d'heure. Des projectiles, dont au moins une chaise, ont également été lancés en direction de la pelouse. Selon le parquet, les poursuites s'appuient principalement sur les images de vidéosurveillance du stade Moulay Abdellah à Rabat, ainsi que sur des certificats médicaux établis pour des policiers et des agents de sécurité blessés. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 370.000 euros.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

COMMUNE DE SIDI KHLED

DAIRA DE SIDI LAHCEN

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

CF N° : 098422275170910

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2026

Le président de L'Assemblée populaire communale de SIDI KHALED Lance Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant relatif à :

Lot 01 : *Achèvement De L'aménagement extérieur et revêtement de la voirie urbaine habara COMMUNE SIDI KHALED*

Lot 02 : *Achèvement Aménagement et Revêtement en Béton Bitumineux de la cite 130 logement a sidi khaled*

*Le retrait de présent cahier des charges se fera au niveau de : COMMUNE DE SIDI Khaled wilaya de Sidi Bel Abbes. « **Rue Belhadj Mohamed sidi Khaled** » contre paiement de 5000.00 DA*

Les entreprises ayant le droit de participer à cet avis sont classées comme suite :

*-Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie **04 et plus** comme activité principale travaux public et activité batiment comme activité secondaire*

- Ayant un minimum de références dans le domaine objet du cahier des charges au moins 05références (Attestation de Bonne Exécution travaux similaires).

- Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans des trois derniers exercices 2022-2023-2024 ; supérieure ou égale à 20.000.000.00 da

*- topographe affiliés a la CNAS pendant une période d'une **année valide a la date d'ouverture des plis***

*Les offres comprendront un **dossier de candidature**, une **offre technique** et une **offre financière** à savoir :*

1- Le dossier de candidature contient :

- *une déclaration de candidature selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;*
- *une déclaration de probité selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;*
- *les statuts pour les sociétés ;*
- *une copie du registre de commerce électronique*
- *pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement) valides le jour d'ouverture des plis ;*
- *dépôt légal des comptes sociaux 2024 ;*
- *NIF*
- *NIS*
- *les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;*
- *tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :*
 - *a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification (voir l'article 03 du cahier des charges)*
 - *b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années2022-2023-2024 (voir l'article 03 du cahier des charges)*
 - *c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles*
 - *Moyens humains (voir article N°19 du cahier des charges)*
 - *Moyens matériels (voir article N°19 du cahier des charges).*
 - *Références professionnelles (voir article N°03 du cahier des charges).*
- *Mémoire Technique Justificatif*

2- L'offre technique contient :

- *une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ;*
- *le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté »*
- *tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif*

3- L'offre financière contient :

- *la lettre de soumission selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée ; en chiffre et en lettre*
- *le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;*
- *le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;*

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

A Mr : Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la COMMUNE DE SIDI khaled
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'Évaluation des offres »
« Avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimum N :01/ 2026 »

Lot 01 : *Achèvement De L'aménagement extérieur et revêtement de la voirie urbaine du centre habara COMMUNE SIDI KHALED*

Lot 02 : *Achèvement Aménagement et Revêtement en Béton Bitumineux de la cite 130 logement a sidi khaled*

Les offres seront déposées au auprès de secrétariat général du président de l'APC de sidi KHALED wilaya de Sidi Bel Abbes « Rue BELHADJ MOHAMED COMMUNE DE SIDI khaled »

-: les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

*- La date de dépôt des offres est fixée le **08 eme jours** de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 10h00.*

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 10h30 au siège de la COMMUNE DE SIDI Khaled.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2631003084

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE TIZI
COMMUNE DE FROHA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° d'inscription fiscal 09.84.29.13.50.43.81.5

Conformément aux dispositions aux articles 73-82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le président de l'APC de Froha porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales **N°07/2025**, publié dans les quotidiens nationaux en **Le Jeune Independent** en date du **18/01/2026** en **المجتمع** date du **18/01/2026** et dans un délai de **(08)** jours.

LOT N°01: REALISATION D'UN ACCE RALIANT CR03 DOUAR O/MAHI SUR 01 KM
LOT N°02: ENTRETIEN DU CV01 RELIANT LA RN 06 AU DOUAR OULED BEN SALAH SUR 01 KM (1ER TRANCHE)

Qu'après ouverture des plis et évaluation des offres conformément aux critères du cahier des charges et vu les résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Le projet est attribué provisoirement aux l'entreprises suivantes :

N°	Designation du projet	Nom de l'entreprise	Montant en TTC	Délai	Evaluation technique	NIF de l'entreprise	Evaluation financier
01	LOT N°01: REALISATION D'UN ACCE RALIANT CR03 DOUAR O/MAHI SUR 01 KM	SARL S.D.T.P.H SOCIETES DAOUD DES GRANDES TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE	12.296.270,00 DA	02 mois	56,33	000131010534132	L'offre qualifier techniquement et financement
02	LOT N°02: ENTRETIEN DU CV01 RELIANT LA RN 06 AU DOUAR OULED BEN SALAH SUR 01 KM (1ER TRANCHE)	SARL MOUSSA OMAR CONSTRUCTION CITE 140 LOGEMENT N 04 MOHAMADIA	10.789.135,00 DA	03 mois	84,55	001729066389818	L'offre qualifier techniquement et financement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut se rapprocher de **nos** services, au plus tard **trois(03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution **provisoire** pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre **technique et financière , et peut** introduire un recours dans un délai **de dix (10) jours,** à compter **de la publication de cet avis dans les quotidiens** nationaux ou BOMOP, conformément aux dispositions **articles 73-82 du décret présidentiel n° 15-247** 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics **et des délégations du service public. Ces recours** devront être adressés à la commission **communale des marchés publics.**

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2631002995

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

DAIRA DE MECHRAA SFA

COMMUNE DE TAGDEMPT

N° Fiscale/ 098414325119720

N°. 233...../2026

ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article 65 du décret présidentiel N° :15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, Et de délégation du service public. Le Président De L'assemblée Populaire Communale De La Commune De Tagdempt-Wilaya De Tiaret Informe les Soumissionnaires Que L'attribution Provisoire de l'avis **D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacite Minimal** apparu dans le journal **Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 et El Djoumhouria du 27/01/2026** pour une durée de **10 jours** et qu'a l'essue de l'analyse des offres en date du **03/02/2026** s'est fait comme suite :

N°	Intitulé Opération	Entreprise	Montant en TTC	Délais	Observation
01	ACHEVEMENT RENOVATION ET EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENTA AIN SERB	EURL ETH AMIR MOKHTAR Gérant/DjaDjati AbdelHadi	19.540.157.00DA	02 Mois	offre moins disante

Le délais ouverts pour tous recours sont de 10 jours a compter de la parution du **présent avis dans la presse.**

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2631002979

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N.I.F:099817019002328

Appel *D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL* N° : 04 /2025

La direction de l'Urbanisme *et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel* **d'offre ouvert avec exigence** *de capacité minimal dans le cadre de l'opération : Etude, Suivi, Aménagement Et Réhabilitation Des Etablissements Du Cycle Primaire (Y Compris Le Chauffage – Climatisation) De La Wilaya De Djelfa, Concernant* ***Travaux D'Aménagement Et Réhabilitation Des Etablissements Du Cycle Primaire*** *(Y Compris Le Chauffage – Climatisation)* ***A Travers La Wilaya***

N° LOT	NOM D'ETABLISSEMENT	COMMUNE
02	Ecole ben belkacem belkhir	messaad
	Ecole ben alia amara	Fid el botma
	Ecole naimi amara a djebabra	Fid el botma
	Ecole el amir abdelkader	Fid el botma
	Ecole benlabiad rabeh	Ain el bel
	Ecole guissem messoud	Ain el bel

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

A/- CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1- Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et classification professionnelle **Catégorie deux (02) ou Plus activité principale ou secondaire en** bâtiment en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

2- Capacités Financières :

Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé dans les trois meilleures années de 2019 à 2024 supérieurs ou égal à 1.000.000,00DA (bilan visé par les services des impôts).

B/- CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT SOLIDAIRE D'ENTREPRISE :

Le Groupement Doit Répondre Aux Conditions De Soumissionnaire Seul

Le retirer cahiers des charges gratuitement auprès de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction bureau n°17 , sis à la cité des Jardins Djelfa

A/-L'enveloppe dénommée« DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

1. Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
2. Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
3. Une copie du statut pour les personnes morales (éventuellement)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Protocole de groupement (en cours de validité le jour de l'ouverture des plis)
6. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 04 du présent cahier des charges à savoir:

a)-Capacités professionnelles :

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

- Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des meilleurs trois années(2019 à 2024)(visé par les services des impôts).

Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS et extrait de rôle apuré) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- Liste des moyens humains (Affiliations CNAS, Diplômes) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises, factures d'achat assurances en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.).
- Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage public.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité.

B/-L'enveloppe dénommée« L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

- Déclaration à souscrire, dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- le mémoire technique justificatif dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Planning de réalisation des travaux.

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » » contient :

1-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2-Le bordereau des prix unitaires (BPU)
3-Le devis quantitatif estimatif (DQE)
4-Tableau récapitulatif

Conformément à l'article 44de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics.
Une personne ne peut pas présenter plus d'un candidat pour un même marché public.
Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa
Sis cité des jardins /Djelfa.
L'enveloppe extérieure anonyme contiendra trois enveloppes séparées, (dossier de candidature) (offre technique), (offre financière) .conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.
APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMAL N° : 04 /2026
Réalisation des travaux Site :
Commune de :
<<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le 15 eme jour de 08.00H à 13.00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP. Si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + le délai de préparation des offres à compter du dernier jour de dépôt des offres.
L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 13.00H au siège de la direction **de l'urbanisme et** de la construction.; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2616005953

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE TIZI-OUZOU
Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
-NIF : 001215004877603
- NIS : 0 012 1501 00338 62
- Code d'activité : 4110

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2026

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par l'office de promotion et de gestion immobilière de Tizi-Ouzou, pour la réalisation en TCE sans VRD des 292/422 logts P.L à ABI YOUCEF, programme LPL 2010-2014 Tranche 2010 réparti en deux tranches :
-Tranche Ferme : 180/320/422 logements
-Tranche Conditionnelle : 112/422 logements.

Conditions d'éligibilité des soumissionnaires :

Les entreprises admises à soumissionner conformément aux dispositions du cahier des charges sont les entreprises ayant :

1- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie **Quatre (IV) ou plus** en cours de validité dans le domaine du bâtiment comme activité principale.

2-Capacités financières : Réalisé un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **100 000 000,00 DA,** il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs bilans au titre des cinq (05) dernière années visés par les services des impôts.

3-Capacités techniques : au moins

a) Moyens Humains :

- Un Chef de projet : Ingénieur en génie civil ou TS en Bâtiment. Justifiant d'une expérience de plus de **03 ans** ou plus.

Justifiés par : Diplômes ou attestation de succès accompagné par les attestations d'affiliation et ou fiche carrière CNAS en cours de validité et Certificat de travail.

b) Moyens Matériels :

- 01 pelle mécanique ou retro chargeur.
- 01 camion de 10 Tonnes ou plus.

Justifiés par : Cartes grises accompagnées des contrats d'assurances et fiche de contrôle technique en cours de validité pour le matériel roulant, procès-verbal délivré par un huissier de justice datant de moins d'une année pour le matériel fixe à la date d'ouverture des plis.

c) Référence professionnelle : ayant réalisé au minimum un projet de 40 logements en tous corps d'état ou des travaux de logements d'un montant minimum de 100 000 000,00 DA ou un projet d'équipement de catégorie (B) d'un seul tenant, justifiés par des attestations de bonne exécution, délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

Les entreprises intéressées Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou sis avenue ABANE Ramdane BP n° 84 Tizi-Ouzou.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

I) Dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- Le statut pour les sociétés (SARL, EURL, SPA, SNC)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats le cas échéant des sous-traitants :

a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelles.
b) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans du chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs bilans au titre des cinq (05) dernière années visés par les services des impôts.
- Listes des moyens humains et matériels.

II) L'offre technique comprenant :

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique :

✓ Moyens humains justifiés par : Les attestations d'affiliation CASNOS ou CNAS en cours de validité ainsi que les diplômes ou attestation de succès pour l'encadrement technique.
✓ Moyens matériels justifiés par : cartes grises pour le matériel roulant avec contrat d'assurance et de la fiche de contrôle technique en cours de validité, procès verbal établi par un huissier de justice datant de moins d'une année pour le matériel fixe ou contrat de location notarié d'une durée couvrant le délai global de réalisation.
✓ Un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

▪ Méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution
▪ Le délai d'exécution
▪ Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV,...
▪ Les moyens matériels affectés au projet
▪ Moyens mis en œuvre pour l'approvisionnement du chantier
▪ Moyens mis en œuvre pour respecter les délais d'exécution

- Le plan de charge du soumissionnaire
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et accepté** »

III) L'offre financière comprenant :

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; remplis, signé et cacheté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés sous trois enveloppes fermées et accompagnées de toutes les pièces réglementaires conformément aux cahiers des charges.

Les trois enveloppes intérieures doivent comporter séparément le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière. Celles-ci doivent être fermées et intégrées dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et ne portera que la mention suivante

A
Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
(Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités
Minimales N° 07/2026 pour la réalisation en TCE sans VRD des 292/422 logts P.L à ABI YOUCEF, programme LPL 2010-2014 Tranche 2010 réparti en deux tranches :
-Tranche Ferme : 180/320/422 logements
-Tranche Conditionnelle : 112/422 logements.

- La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la 1ère parution dans la presse nationale ou dans la presse électronique ou le BOMOP
- La durée de validité de l'offre est de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis
- Les plis doivent parvenir le dernier jour de préparation des offres avant l'heure limite de dépôt des offres à **(13h30 mn)**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis des offres (techniques et financières) se fera en séance publique en une seule phase au siège de la Direction Générale de l'OPGI de Tizi-Ouzou le même jour de dépôt des offres à **(14h00 mn)** et à laquelle les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2616005943

Voyage et VPN : voici pourquoi une solution de cyberconfidentialité est utile

Avec CyberGhost VPN, vous pouvez compter sur un compagnon de voyage discret et efficace pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne.



Et pour cause, CyberGhost VPN demeure l'une des meilleures suites de cyberconfidentialité de mai 2024 . Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, vous pouvez aussi vous offrir un plan d'abonnement de longue durée, mois cher.

Les points forts de CyberGhost VPN :

10 000 serveurs dans 100 pays

Serveurs dédiés gaming et streaming

Bande passante illimitée

La cyberconfidentialité, c'est depuis la France mais aussi à l'étranger avec CyberGhost VPN

Avant de partir en voyage, qui plus est à l'étranger, avez-vous pensé à glisser dans votre valise le petit fantôme CyberGhost ? Voilà un allié de choix que ce VPN premium, qui plus est à un tel prix à long terme, pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne à moindres frais, y compris si vous vous trouvez à l'étranger.

En effet, CyberGhost VPN vous permet, même depuis un autre pays, de bénéficier d'une adresse IP et d'une géolocalisation en France.

Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous à votre compte CyberGhost, et choisissez l'un des serveurs, parmi plus de 10 000 serveurs dans 100 pays, situés en France. Vous pouvez ainsi accéder à vos services habituels sans souffrir d'une géorestriction liée à votre présence (réelle) à l'étranger. Cela peut, par exemple, être pratique pour accéder à votre banque en ligne. En effet, il arrive que par sécurité, le blocage d'une tentative de connexion vers votre compte soit automatique lorsqu'elle émane d'une adresse IP située à l'étranger. Avec l'un des serveurs basés en France de CyberGhost VPN, vous pouvez outrepasser ce problème.

Il en est également de même, notamment, pour votre plateforme de streaming préférée. En effet, certains droits de diffusion sont acquis pour la France, et vous pouvez parfois vous retrouver bloqué du fait de votre tentative d'accès depuis l'étranger. Là encore, CyberGhost VPN a de quoi vous aider, avec, en prime des serveurs dédiés au streaming. Vous profitez aussi d'une bande passante illimitée ainsi que de débits moyens de 10Gb/s pour optimiser votre prochaine session streaming et visionner votre prochain contenu en HD, sous réserve de disposer d'une connexion internet suffisante. Bénéficiez enfin de la possibilité de connecter jusqu'à 7 appareils simultanément à votre compte CyberGhost VPN, avec notamment des applications disponibles pour les ordinateurs (Linux, macOS, Windows), les smartphones (Android, iOS), certaines Smart TV (Amazon Fire TV, Android TV...) et tablettes pour une utilisation optimisée. Des extensions pour les navigateurs Web Google Chrome et Mozilla Firefox sont aussi à votre main, de même que l'avis indépendant de la rédaction de Clubic sur CyberGhost VPN, actualisé en mai 2024.

L'attaque de la technologie GhostStripe empêche les véhicules Tesla et Apollo Baidu de lire les panneaux de signalisation



Des experts ont prouvé que les capteurs de caméras CMOS pouvaient être manipulés pour empêcher les logiciels d'aide à la conduite des véhicules Tesla et Apollo de Baidu de lire les panneaux de signalisation. Cette expérience représente un danger mortel pour les automobilistes si elle devait tomber entre les mains de hackers.

Décidément, la sécurité des conducteurs de véhicules avec assistance de conduite embarquée n'est pas encore garantie. L'Autopilot de Tesla, qui a récemment été épinglée par la justice américaine pour de possibles tromperies envers ses clients, est à nouveau mis en cause.

Cette fois, comme l'expliquent nos confrères du site The Register, ce ne sont pas les logiciels d'aide à la conduite qui sont directement touchés, ce sont des capteurs des caméras CMOS, embarquées à bord des véhicules Tesla, mais également des taxis autonomes Apollo Baidu. Il s'agit plus précisément de la technologie GhostStripe, qui permet la détection des panneaux de signalisation.

Comment fonctionne GhostStripe pour lire les panneaux de signalisation

La technologie GhostStripe utilise des marquages virtuels invisibles pour les humains, conçus pour être détectés par les caméras des véhicules autonomes.

Les GhostStripes (« bandes fantômes ») sont généralement faits pour être visibles dans des longueurs d'onde spécifiques, telles que l'infrarouge. Les caméras des véhicules autonomes peuvent être équipées de filtres pour détecter ces longueurs d'onde spécifiques.

Lorsque la caméra capture une scène, l'algorithme de traitement d'image recherche les GhostStripes. Si un panneau de signalisation est équipé de ces marquages, il devient plus facile à détecter et à identifier, même en cas de faible luminosité, de brouillard ou de pluie.

Lorsque le système fonctionne, il joue son rôle d'assistant de conduite. Les capteurs des caméras CMOS à bord des Tesla ou des Apollo Baidu bénéficient de cette technologie qui peut être très utile lorsque le conducteur effectue de longs trajets propices à la fatigue oculaire et à la déconcentration, ou s'il conduit sous des intempéries ou de nuit.

Des LED pour brouiller le système de détection de GhostStripe

De simples LED ont suffi à des experts de différentes universités de Singapour pour prouver qu'il était possible de réduire la technologie GhostStripe à néant. Ces LED émettent rapidement des couleurs différentes sur le panneau de signalisation pendant que la ligne de capture active se déplace sur le capteur CMOS de la caméra.

De fait, la caméra capture une image avec des lignes qui ne correspondent pas exactement les unes aux autres. Cette image est ensuite envoyée à un classificateur dans le logiciel de conduite autonome du véhicule. Le classificateur, qui s'appuie généralement sur des réseaux neuronaux profonds, ne reconnaît pas l'image comme un panneau de signalisation en raison des lignes déformées.

Mais ce qui fait froid dans le dos, c'est que les experts ne s'en sont pas tenus qu'à la théorie. Ils ont testé leur expérience sur route, avec deux versions de GhostStripe « attaquée ». La première, baptisée originalement GhostStripe1, contrôle le brouillage par LED interposées à distance. La seconde, bien nommée GhostStripe2, est embarquée et pontée sur l'alimentation de la caméra, technique que pourrait utiliser un hacker pour contrôler ensuite le véhicule.

Les résultats sont effrayants et affichent entre 93 et 97 % de « réussite » de brouillage de GhostStripe.

Ironie de l'histoire, les chercheurs attribuent l'absence d'attaque parfaite aux mauvaises conditions météo durant l'expérience de conduite réelle. « Cette dégradation se produit parce que la lumière d'attaque est submergée par la lumière ambiante », ont-ils justifié auprès de The Register, qui a contacté Baidu. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore réagi sur cette expérience.

Windows 11 24H2 : l'activation par défaut de BitLocker risque de réduire les performances de votre PC, voici comment éviter cela

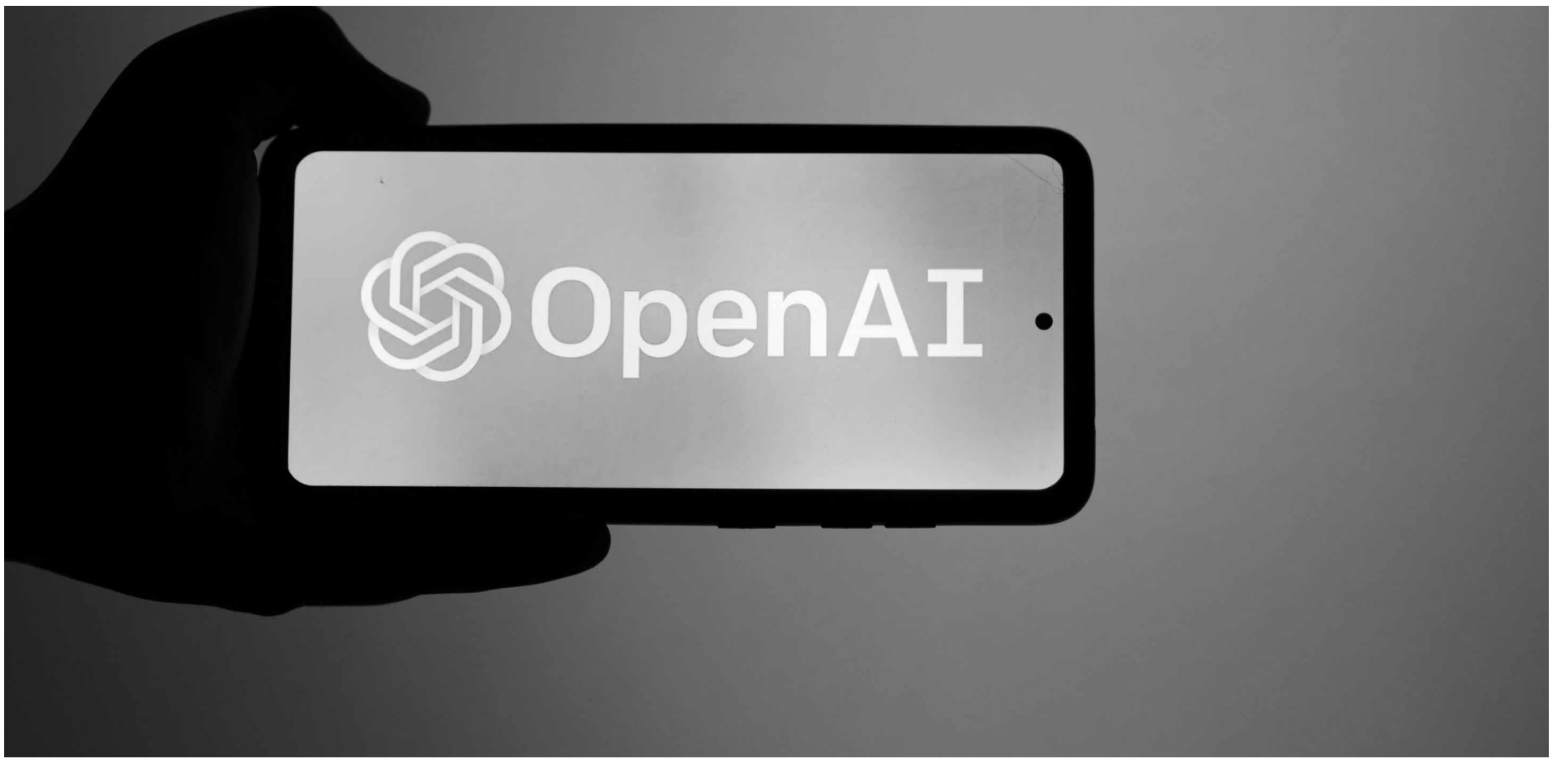
ATTENDUE pour la fin d'année, la mise à jour 24H2 de Windows 11 pourrait bien affecter les performances de votre ordinateur. En effet, Microsoft prévoit d'activer automatiquement le chiffrement BitLocker sur tous les PC lors de la réinstallation du système d'exploitation, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'une installation complète.

C'est à partir de l'automne prochain que la firme de Redmond entamera le déploiement de sa prochaine grosse mise à jour. Attendue au tournant, cette version 24H2 de Windows 11 sera publiée en plusieurs étapes. Bien qu'elle introduira de nombreuses fonctionnalités d'IA très attendues, dont la fonction Super Resolution, cette nouvelle mouture pourrait considérablement brider les performances de votre appareil en raison de l'activation par défaut de BitLocker, le système de chiffrement de Microsoft.

BitLocker : un chiffrement à double tranchant

Si le chiffrement des données par BitLocker est un atout indéniable pour la sécurité des informations sensibles, il peut également avoir un impact négatif sur les performances du système, en particulier sur les SSD. Des tests réalisés l'année dernière ont démontré que l'activation de BitLocker pouvait faire chuter la vitesse des SSD jusqu'à 45% selon les tâches effectuées.

OpenAI ajoute un moteur de recherche à ChatGPT pour rivaliser avec Google



Vous pouvez désormais effectuer des recherches sur le Web directement dans ChatGPT. A certaines conditions.

OpenAI ajoute une fonction de recherche à ChatGPT. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le web directement depuis le chatbot afin d'obtenir des informations actualisées et pertinentes, accompagnées de citations liées à leurs sources. La fonction de recherche s'activera automatiquement selon la requête, mais elle peut également être activée manuellement en cliquant sur le bouton de recherche.

En plus d'utiliser des sources Web, ChatGPT tiendra compte du contexte pour garantir que sa réponse est adaptée exactement à ce que l'utilisateur attend, ce qui représente un avantage par rapport aux moteurs de recherche Web traditionnels.

Une version affinée de GPT-4o

Toutes les réponses incluent des liens vers les sources d'où proviennent les informations. Le modèle utilise une combinaison des dernières technologies d'OpenAI pour générer ses réponses. « Le modèle de recherche est une version affinée de GPT-4o, post-entraînée à l'aide de nouvelles techniques de génération de données synthétiques, notamment la distillation des résultats d'OpenAI o1-preview », explique la société.

OpenAI s'est également associée à des fournisseurs d'actualités et de données pour présenter aux utilisateurs des informations actualisées et des rendus visuels adaptées à différents centres d'intérêt, comme la météo. La photo ci-dessous montre des widgets pour la météo activés grâce à un partenariat avec Accuweather.

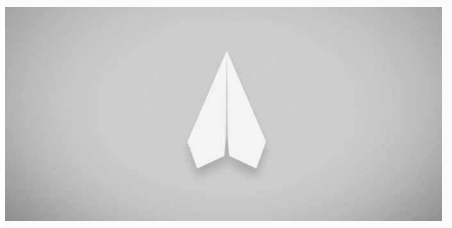
ChatGPT search est réservé aux abonnés payants pour le moment

L'expérience de recherche est disponible dès aujourd'hui sur la version Web, l'application de bureau et mobile de ChatGPT pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus et Team, ainsi que pour les utilisateurs de la liste d'attente de SearchGPT.

OpenAI indique que les utilisateurs Enterprise et Edu recevront un accès dans les semaines à venir, et les utilisateurs gratuits dans les mois à venir.

SearchGPT a été lancé en juillet en tant que prototype avec l'intention de l'intégrer au chatbot. OpenAI affirme avoir apporté « le meilleur de l'expérience SearchGPT » dans le ChatGPT.

Productivité : une méthode pour partager des fichiers entre Android et MacOS



VOUS RECHERCHEZ peut-être un moyen simple de transférer du contenu entre ces deux systèmes. Une des solutions est AirDroid. Démonstration.

Apple propose AirDrop pour simplifier le processus de partage de fichiers entre iOS et macOS. Mais qu'en est-il des personnes qui utilisent Android et macOS ? Que pouvez-vous faire si vous êtes concerné ? Vous pouvez toujours créer un partage réseau sur votre appareil sous macOS. Mais cette approche complique les choses. Et de nombreux utilisateurs préfèrent ne pas avoir à s'occuper des rouages des partages SMB.

Heureusement, il existe une application appelée AirDroid qui comble le fossé entre les deux systèmes. AirDroid est une application gratuite (avec des achats in-app pour plus de fonctionnalités) qui vous permet :

De partager facilement des fichiers entre les deux systèmes

De sauvegarder des photos et des vidéos du téléphone vers l'ordinateur

De trouver d'autres appareils

Et même d'enregistrer l'écran de votre mobile Android

C'est de la fonction de partage de fichiers dont je veux parler dans cet article.

Avant d'aborder cette fonctionnalité, parlons de la version gratuite et de la version premium. La version premium coûte 4 $/mois et autorise un échange illimité de données en réseau distant (alors que la version gratuite ne donne droit qu'à 200 Mo), une gestion de la taille des fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 200 Mo), une taille de transfert de fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 1 Go), et la possibilité d'ajouter trois appareils Android au total (la version gratuite vous limite à deux appareils).

Ceci étant dit, voyons comment fonctionne le partage de fichiers d'AirDroid.

Comment utiliser AirDroid

Les seules choses dont vous aurez besoin sont un appareil Android et un appareil MacOS. Je ferai une démonstration sur un Pixel 9 Pro et un MacBook Pro M1.

1. Installer AirDroid sur Android

La première chose à faire est d'installer AirDroid sur votre appareil Android. Pour ce faire, ouvrez le Google Play Store sur votre appareil Android, recherchez AirDroid, appuyez sur l'entrée, puis appuyez sur Installer.

2. Installation d'AirDroid sur MacOS

Vous ne pouvez pas installer AirDroid à partir de l'Apple App Store. Au lieu de cela, allez sur la page de téléchargement d'AirDroid sur votre appareil MacOS, téléchargez la version personnelle d'AirDroid et double-cliquez sur le fichier téléchargé.

Vous devrez ensuite faire glisser l'icône AirDroid dans le dossier Applications (dans la fenêtre contextuelle) pour terminer l'installation.

3. Créer un compte AirDroid

L'étape suivante consiste à créer un compte AirDroid. Le plus simple est d'ouvrir la page d'inscription AirDroid et d'y créer votre compte.

Une fois cette étape franchie, ouvrez l'application AirDrop sur Android et MacOS et connectez-vous à l'aide des informations d'identification de votre nouveau compte.

4. Pour transférer un fichier, ouvrez l'onglet Transfert

Ouvrez AirDroid sur votre appareil Android et allez en bas de la fenêtre sur l'onglet dédié au transfert, transfert que vous allez faire de votre ordinateur.

Puis appuyez sur le trombone (pour envoyer un fichier) ou sur l'icône d'image (pour sélectionner une photo prise par l'appareil photo de votre appareil).

5. Sélectionnez le type de fichier à transférer Lorsque vous appuyez sur le trombone, vous pouvez sélectionner les applis, l'appareil photo, les vidéos, la musique ou les fichiers. Appuyez sur l'une des options, puis sélectionnez le fichier à transférer. Puis envoyez les fichier(s) sélectionné(s).

Le fichier est alors transféré vers l'appareil MacOS. Il n'est pas nécessaire d'accepter manuellement le fichier sur l'appareil MacOS. Lorsque vous envoyez un fichier à MacOS, il se trouve dans Utilisateurs>NomUtilisateur>root>Library>Application Support> AirDroid >Downloads (où NomUtilisateur est votre nom d'utilisateur MacOS).

Vous pouvez transférer des fichiers de MacOS vers Android de la même manière.

Et c'est tout ce qu'il y a à faire pour transférer des fichiers entre Android et MacOS avec AirDroid. Cette application m'a été utile régulièrement et je suis sûr que vous la trouverez indispensable dans un monde où Android et MacOS doivent coexister.

Il existe une pizzeria en Alaska qui livre ses pizzas par avion !



« AEROPORT PIZZA » est une pizzeria, située en Alaska, qui livre les pizzas par avion et le plus étonnant est que la livraison est gratuite grâce à une société appelée Frontier Flying Service. La pizzeria livre en moyenne 10 pizzas par jour et l'avion peut parcourir jusqu'à 300 kilomètres pour livrer une pizza qui coûtera au maximum 30 dollars (22 euros).

Pourquoi l'eau ne calme pas la langue après avoir mangé de la nourriture épicée?



LES ÉPICES dans la plupart des aliments chauds que nous mangeons sont huileuses, et comme votre professeur de sciences de l'école élémentaire vous a enseigné, l'huile et l'eau ne se mélangent pas. Dans ce cas, on peut dire que l'eau ne se mélange pas avec les épices huileuses dans la bouche donc elle n'apaise pas le piquant mais elle refroidit la langue de la chaleur causée par le piquant, et ce rafraîchissement ne dure que quelques instants.
Que pouvez-vous faire pour calmer votre langue douloureuse?
Mangez du pain, le pain absorbera les épices huileuses. Une deuxième solution consiste à boire du lait, Le lait contient une substance appelée « caséine » qui liera les épices et les emportera. L'alcool dissout également les épices huileuses.

Le premier médaillé d'or olympique en snowboard a brièvement perdu sa médaille parce qu'il a été testé positif à la marijuana !



ROSS REBAGLIATI, de Vancouver au Canada, est devenu un « snowboarder » professionnel en 1991. Il a remporté la première médaille d'or olymique dans cette discipline aux Jeux olympiques d'hiver de 1998 qui se sont déroulés à Nagano, au Japon. Après avoir remporté l'or, le control anti-dopage a révélé qu'il y avait du THC dans l'organisme de Ross, ce dernier a été automatiquement disqualifié. Finalement, la décision a été annulée puisque la marijuana ne figurait pas sur la liste des substances interdites, et la médaille a été rendue au sportif.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Un cargo s'échoue dans le jardin d'un Norvégien: il est réveillé par le voisin

Un cargo s'est échoué à quelques mètres de la maison d'un Norvégien. Ce n'est toutefois que lorsque le voisin est arrivé, paniqué, que cet habitant de Byneset (au centre du pays) s'est réveillé, sans s'être rendu compte de rien.

Un Norvégien l'a échappé belle quand un porte-conteneurs de 135 mètres s'est échoué à l'aube jeudi à deux pas de chez lui, sans pour autant troubler son sommeil finalement interrompu par un voisin angoissé.

"C'est un nouveau voisin très encombrant"

Pour une raison encore indéterminée, le NCL Salten a, aux petites heures de la journée, terminé sa course dans le jardin de Johan Helberg, à quelques mètres seulement de sa maison, dans un fjord proche de Trondheim (centre). Pas de quoi, cependant, réveiller l'occupant des lieux qui n'a été tiré du lit que par le tambourinement et les appels paniqués de son voisin.
"Ça a sonné à la porte à un moment de la journée où je n'aime pas ouvrir", a confié Johan Helberg à la chaîne TV2.
Le voisin, Jostein Jørgensen, a expliqué avoir été réveillé aux alentours de 05h00 par le bruit d'un bateau qui se dirigeait "à pleine vitesse vers la terre" et avoir accouru chez Johan Helberg. "J'étais sûr qu'il était déjà sorti, mais non, pas un signe de vie. J'ai sonné plein de fois à la porte et rien...



Et c'est finalement en l'appelant au téléphone que j'ai réussi à le contacter", a-t-il témoigné auprès de TV2.
Plusieurs heures plus tard, le porte-conteneurs gisait toujours près de la maison en bois, en attendant d'être remis à flot.
"C'est un nouveau voisin très encombrant, mais il va bientôt disparaître", s'est amusé Johan Helberg.
Aucun des 16 membres d'équipage n'a été blessé. La police norvégienne a ouvert une enquête.

IRLANDE

Elle vend sa maison pour six euros via une tombola et fait un carton



JACKPOT Pour vendre sa maison en pleine nature en Irlande, Imelda Collins a organisé une tombola en ligne : moyennant 5 euros, près de 300.000 participants ont tenté leur chance, espérant remporter le bien mis en jeu Et si vous remportiez une maison et 700 m2 de terrain grâce à une tombola ? C'est la méthode originale qu'a trouvée Imelda Collins, une Irlandaise, pour vendre son logement à un prix dérisoire tout en réalisant un bénéfice, rapporte CBC.
« Le gagnant idéal serait quelqu'un qui n'a pas les moyens d'acheter une maison, ou quelqu'un qui a du mal à accéder à la propriété, ce qui est certainement le cas de beaucoup de gens », a-t-elle déclaré.
Mais si la démarche se voulait avant tout généreuse, elle visait aussi à réunir une somme suffisante pour s'installer en Italie, auprès de son mari et de sa famille.
L'idée de cette tombola n'est pas nouvelle. Elle est même devenue tendance en Irlande. C'est d'ailleurs en lisant un article de presse sur le sujet qu'Imelda Collins a eu cette inspiration. Elle a d'ailleurs confié à Business Insider avoir alors contacté la femme qui y avait eu recours.

Des billets à six euros

Pour organiser cette opération, elle est passée par Raffall, une société britannique spécialisée dans les tombolas caritatives en ligne, qui a déjà permis la vente de 18 maisons via sa plateforme. Concrètement, le concours était ouvert à tous : chaque ticket coûtait cinq livres (environ six euros) et les participants pouvaient en acheter autant qu'ils le souhaitaient. Afin de se conformer à la législation en vigueur, Raffall exigeait une réponse à une question pour participer. Pour la tombola d'Imelda Collins, il s'agissait de : Quelle couleur est associée à l'Irlande ?
L'entreprise impose également un minimum de 150.000 billets vendus pour que le gagnant reparte avec la maison. Si ce seuil n'est pas atteint, le gagnant reçoit 50 % du montant des ventes, Raffall conserve sa commission de 10 %, et Collins garde sa maison.

Environ 300.000 tickets émis

Imelda Collins a refusé de communiquer le montant exact investi dans la promotion de la tombola. Elle n'a pas non plus précisé le nombre exact de participants, mais selon Raffall, au 21 mai à 13h30 (heure de l'Est), 298.624 tickets avaient été émis.
Le tirage au sort a eu lieu le jeudi 22 mai. La gagnante, Kathleen Spangler, a été contactée pour entamer le processus de transfert de propriété. La vendeuse a quant à elle réalisé une jolie plus-value, puisqu'elle avait acheté la maison pour 280.000 euros.

Les rues de Vienne se parent de douces oasis de verdure: par quel miracle?

Redessiner l'espace urbain, une place de parking à la fois. C'est la petite révolution qu'ont lancée des habitants de Vienne en transformant des places de stationnement en "oasis de quartier", des îlots de verdure où voisins et passants se retrouvent.



La terre respire, elle tremble et s'agite sous nos pieds et s'il est un sol qui peut en attester, c'est bien celui de la Nouvelle-Zélande. Plus spécifiquement, celui de la région de Rotorua. Ici, au beau milieu de l'île du nord, une odeur de soufre et des nappes de fumée s'échappent des entrailles de la terre, formant un paysage fascinant fait de geysers, de bassins de boue et de sources d'eau bouillonnantes. Cette curiosité géothermique et la culture maori qui l'accompagne attirent chaque année des touristes venus du monde entier. En 2024, le site a accueilli en moyenne 18 000 visiteurs par jour, dont plus de 3 000 étrangers, selon les chiffres de l'Agence de développement économique et de l'Organisation régionale du tourisme de Rotorua (source Vistr).

"Il y a des sources thermales un peu partout en Nouvelle-Zélande, mais Rotorua est unique de par l'activité volcanique de Taupō", explique Brad Scott, spécialiste des informations volcaniques et expert de l'histoire géothermale de Rotorua pour le Earth Sciences New Zealand (anciennement GNS Science). Le site se situe sur la ceinture de feu du Pacifique, une chaîne de volcans actifs parcourant les 40 000 km de pourtour de l'océan Pacifique.

Deux volcans toujours actifs

La zone volcanique de Taupō a commencé à se former il y a 2 millions d'années et est active depuis environ 1,5 million d'années. Elle regroupe huit volcans de caldeira, dont deux toujours actifs : Taupo et Okataina, théâtre de l'éruption du Tarawera en 1886. Ces volcans contiennent d'importants volumes de roches chaudes d'une surface de 200 km³ qui génèrent un flux de chaleur supérieur à la moyenne. Ces vestiges de magma réchauffent l'eau du sol, formant des systèmes géothermiques étonnants. Tel un géant endormi, le volcan Rotorua, entré en éruption il y a 240 000 ans, nourrit encore l'activité géothermique de la région.

Cette surface géothermale s'étend sur une superficie d'environ 12 km², répartie en 13 systèmes géothermiques, dont "10 ou 11 zones adaptées au tourisme", détaille Brad Scott. 1 500 formations de surface y sont recensées.

La plupart d'entre elles étant des sources d'eau bouillante dont la température atteint 100 °C ou des sources d'eau chaude de 13 °C. "À deux ou trois kilomètres en dessous de la surface du sol, les températures atteignent 300 °C." À ces formations s'ajoutent de vastes étendues de sols chauds, des zones de sources acides, des lacs de cratère aux couleurs détonantes, des terrasses de sédimentation ou encore certains des derniers geysers de Nouvelle-Zélande.

Un équilibre entre exploitation et préservation

Ce paysage singulier abrite des habitats uniques. On y trouve par exemple une prédominance de plantes endémiques telles le Kānuka, le Mānuka ou le Mingimingi dans les zones dites "de sols chauffés". Les rives des cours d'eau, les sols chauffés et les sols hydrothermaux, tous présents dans le système de Rotorua, sont classés "en danger critique d'extinction", selon un rapport de synthèse environnementale coécrit par Brad Scott et publié par le Earth Sciences New Zealand et le conseil régional de la baie de l'Abondance en septembre 2021.

C'est pourquoi il est important de maintenir un équilibre entre utilisation et préservation des systèmes géothermiques. Une leçon que les autorités en charge de la région ont apprise à leurs dépens. Pendant près d'une décennie (1880-1980), la surexploitation géothermique a réduit les écoulements de fluides, asséchant les formations rocheuses en profondeur.

De nombreuses sources et geysers ont cessé de jaillir, et le risque d'effondrement des sols a été décuplé. Depuis, les forages ont été réduits de près de 60 % entre 1980 et 2020, des régimes de réinjection ont permis de diminuer les affaissements, et les autorités locales mettent aujourd'hui un point d'honneur à ne pas reproduire les erreurs du passé.

Ces pays qui réinventent la cantine scolaire pour mieux nourrir les enfants



DE LIÈGE au Japon, en passant par les États-Unis, les cantines scolaires s'engagent pour une alimentation plus saine, locale et durable. Tour d'horizon de ces initiatives inspirantes qui changent la façon de nourrir les enfants.

1. Belgique : Liège fait sa mue

Fin 2024, Liège (200 000 habitants) a réussi le pari d'atteindre le 100 % bio dans ses cantines scolaires et ses crèches. Une révolution pour la ville qui plafonnait, en 2020, à 5 % de bio dans la restauration scolaire. Elle s'est appuyée sur le réseau européen BioCanteens, qui permet aux villes de partager leurs expériences.

2. Japon : place au shokuiku

L'archipel japonais a lancé en 2005 une campagne nationale "d'éducation à l'alimentation et à la nutrition" (traduction du terme shokuiku), destinée à tous les âges de la vie, dès la crèche ! L'objectif : sensibiliser dès le plus jeune âge à un régime alimentaire sain et durable. Les écoles s'engagent notamment à supprimer les distributeurs automatiques et à servir plus de 50 % de produits locaux dans les menus.

3. États-Unis : le local à l'honneur

Le programme Farm to School a touché près de 75 000 écoles américaines depuis 2007. À travers lui, elles s'engagent à servir à la cantine des aliments frais produits localement : fruits, légumes, oeufs, yaourts, viande… Elles intègrent aussi des cours de nutrition, des visites de fermes, des sessions de jardinage et des formations sur le recyclage. Le dispositif offre ainsi aux agriculteurs de nouveaux débouchés.

Dans les chocolats, céréales et biscuits, le cadmium inquiète les associations de consommateurs

SELON une enquête de l'UFC-Que Choisir, le chocolat et plusieurs produits cacaotés contiennent une quantité "non négligeable" de cadmium, un métal lourd toxique à long terme pour la santé.

Le chocolat contient une quantité "non négligeable" de cadmium, métal lourd aux effets nocifs pour la santé, met en garde jeudi l'UFC-Que Choisir, qui préconise de "modérer sa consommation", en particulier chez les enfants. Selon l'association de défense des consommateurs, déguster dans la même journée deux biscuits fourrés Bjorg, un bol de Chocapic et une tasse de chocolat chaud Poulain apporte à un enfant de 10 ans "près de la moitié de la dose maximale quotidienne de cadmium" à partir de laquelle un risque sanitaire est possible. La valeur toxicologique de référence (VTR) de ce métal qui s'accumule dans l'organisme et expose à un risque accru de pathologies cardiovasculaires et de cancer a été fixée à "0,35 microgramme (µg) de cadmium par kilogramme de poids corporel par jour" par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Début juin, des médecins libéraux avaient alerté sur la contamination massive des Français – principalement les enfants et les femmes – au cadmium via des engrais phosphatés utilisés en agriculture, qui se retrouvent notamment dans les céréales du petit déjeuner, le pain ou les pommes de terre.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

Nausée, mal de tête intense... après un repas copieux ? Quels sont les symptômes d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment en fait ? Que faire pour la soulager ?



Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat) et en alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?

"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue.

En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?

Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress...

Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?

Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?

Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques.

"Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?

Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.

"L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?

Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?

Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

Gastro : symptômes, épidémie, situation en ce moment

Mal au ventre, nausée, diarrhée, vomissement... La gastro-entérite est une maladie virale fréquente en automne-hiver et très contagieuse. Quels symptômes typiques ? Comment se transmet la gastro ? Combien de temps dure-t-elle ? Que manger et quels traitements prendre ?

Comment soigner une crise de foie ?

Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie.

Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie

Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique.

Que manger après une crise de foie ?

Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes.

Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

Bronchite ou pneumonie : comment faire la différence ?

TOUX, FATIGUE... La bronchite et la pneumonie ont des similitudes dans leurs symptômes, mais aussi des différences. Comment les distinguer ? Comment savoir ce que l'on a ?

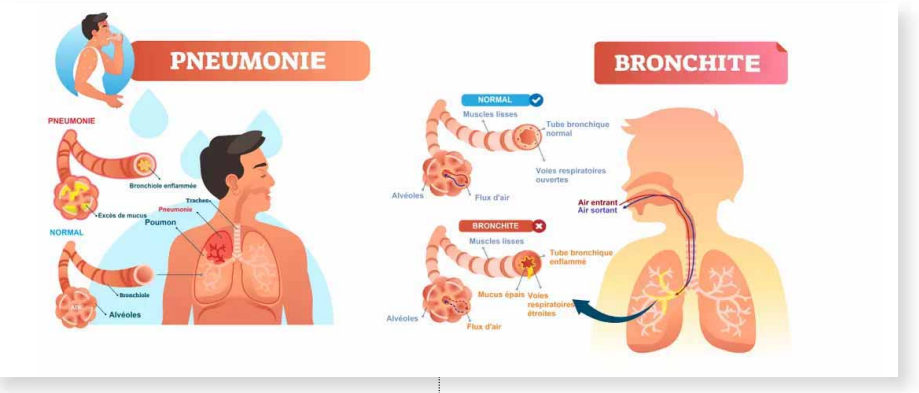
La pneumonie et la bronchite affectent toutes les deux les voies respiratoires. La pneumonie est une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. La bronchite est due à une infection virale (le plus souvent) ou bactérienne des bronches. Mais difficile de faire la différence entre une bronchite et une pneumonie, tant les symptômes se ressemblent.

Les traitements de la pneumonie sont-ils les mêmes que la bronchite ?

► Le traitement de la pneumonie repose sur la prise d'antibiotiques (amoxicilline ou céphalosporine) pendant une semaine.

La fièvre disparaît au bout de 24 à 48 heures et la maladie évolue vers la guérison en quelques jours.

Les anomalies visibles à la radiographie peuvent persister mais cela n'a pas de conséquences particulières sur l'évolution de la maladie. Les symptômes de la bronchite peuvent disparaître spontanément, en 10 à 15 jours. Le traitement de la bronchite aiguë repose uniquement sur le soulagement des symptômes (médicaments contre l'infection et l'excès de sécrétions bronchiques, administrés par voie orale).



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN TEMOUCHENT
COMMUNE DE SIDI BEN ADDA
NIF : 098446125131328
...../2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL N° 02/2026

l'APC de SIDI BEN ADDA , lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE *MINIMAL pour réaliser le* PROJET : **Aménagement Urbaine à partir de la cité 150 logement jusqu'au Lycée el WARTALANI a côté la RN96**

les entreprises intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès la commune de sidi ben adda /bureau marché, contre un paiement de **5 000,**00 da non remboursable payé au trésors intercommunale de d'aira d'ain temouchent

Condition De Participation Et D'éligibilité

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres :
- Toute entreprise ou groupement d'entreprise qualifiée dans le domaine de **Travaux bâtiment** et classée à :
- la **catégorie trois (03) ou plus en Travaux bâtiment** comme Activité principale .
- Le soumissionnaire doit obligatoirement présenter **Trois (03) attestations de bonne exécution** des projets de même nature délivrée par les maitres d'ouvrage .

Dossier de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales :
-les offres doivent comportent un **dossier de candidature** ,une **offre technique** et une **offre financière** .

Présentation des offres :
1-Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sous plis distincts dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.

1-1 Dossier de candidature contiendra :
- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplié, datée et signée ;
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplié, datée et signée ;
- Les Statuts pour les sociétés ;
- Bilans fiscaux des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 visés par les impôts ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Certificat de qualification et de la classification professionnel en cours de validité ;
-03 Attestation de bonne exécution des projets de même nature délivrées par les maitres d'ouvrages publics ;
- Moyens matériels : joindre obligatoirement des cartes grises plus scanner plus assurances en cours de validité pour les engins roulants, pour matériel non roulant justifie par procès verbe Dument établi et constaté par un l'huissier de Justice de l'année en cour au nom du soumissionnaire
- (Le personnel est justifié par les diplômes et l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS, au nom des ouvriers et l'encadrement technique.
- Quittance du paiement de cahier des charges.

1-2- L'offre technique contiendra :
- La déclaration à souscrire remplie parapher et signée ;
- Le projet du cahier des charges rempli, paraphé et signé portant la mention lu et accepté manuscrite ;
- Le planning de réalisation des travaux ;
-Mémoire technique remplie parapher et signée.

1-3 L'offre financière contiendra :
1-Lettre de soumission remplie paraphé et signée
2-Bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé
3- Détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé.

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet d'un avis d'appel ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature» « offre technique » ou « offre financière »selon le cas ,ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppes anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres avis d'appel d'offre ouvert avec capacité minimal **N° 02/2026** l'objet de un avis d'appel d'offre »

-la validité des offres est fixe **a 105 jours (90j+15j)** ,**Le délai du dépôt** des offres est fixé **à 15 jours à** partir de la 1 ère date parution dans les journaux nationaux ou la presse électronique agrée ou BOMOP **de 08h00 jusqu'à 12h00** , La séance **d'ouverture des plis** se tiendra le même jour **à 14h00** ,au niveau du siège APC de Sidi Ben Adda , si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires à assister à la **séance** d'ouverture des plis au niveau du siège APC DE SIDI BEN ADDA.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2631003029

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Sidi Bel Abbés

N° 16 /OPGI/DG/2026

Numéro d'identification fiscale NIF 099922002228060

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément a la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public(suivant l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics).

L'office de promotion et de gestion immobilière de sidi bel abbés, adresse 05 rue Blaha Abbes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, publié dans les quotidiens nationaux الجزائر et **Jeune Indépendant** en date du **27/01/2026**, concernant **la réalisation en lot unique des travaux en** TCE+VRD des :
50 logements promotionnels aides (LPA 02) et 08 logements promotionnels libres Y/C commerce a Sidi Bel Abbes – w. de Sidi Bel Abbes.
Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)		Délai	Eléments qui ont permis le choix
			Offre de soumission	Offre Corrigée		
01	**LA REALISATION EN LOT UNIQUE DES TRAVAUX EN TCE+VRD DES : 50 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (LPA 02) ET 08 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES Y/C COMMERCE A SIDI BEL ABBES – W. DE SIDI BEL ABBES**	**ETB ADEL MOHAMED** NIF 171224100300122022 00	232 824 000.00	**232 824 000.00**	18 MOIS	Offre moins disante et qualifiée techniquement

Pour les soumissionnaires non retenues, ceux d'entre eux qui sont intéressés, ils sont invités de se rapprocher au niveau de l'office, au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, et ce auprès de la commission des marchés publics de l'office, conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions qui relèvent du domaine réglementaire.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2631002983

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA D'AOULEF
COMMUNE TIT
NIF : 41000200000105700114

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :01 / 2026

Le président de l'assemblé populaire de la commune TIT lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de l'exécution du **RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RELIANT LE VILLAGE AMAZIGH AU CW N° 04**

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié, remplissant les conditions minimales suivantes :
- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie **Quatre (04)** ou plus activité principale en TRAVAUX PUBLICS.
- Avoir déjà réalisé au moins un projet (réalisation, renforcement, réhabilitation, aménagement...) similaire d'un linéaire d'au moins 1 km, justifié par une attestation de bonne exécution

Peut ou par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges auprès de :
bureau des marches publiques commune de Tit en échange d'un paiement d'argent à l'agent des recettes de: **5 000.00 DA**
Tél: 049 32 53 92 - Fax : 049 32 54 40 .

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

A. **dossier de candidature : ce dossier contient**
- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- la déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statut (en cas de société).
- Tous les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :
 a. certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie ***Quatre (04)*** ou plus activité principale en TRAVAUX PUBLICS
 b. liste des projets réalisée, Justifié par une attestation de bonne exécution.

B. **offre technique : ce dossier contient**
1- la déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
2- Un mémoire technique justificatif.
3- Documents justifiant les moyens matériels, les moyens humains et références professionnelles destinés au projet selon le cahier des charges
4- Planning et délai d'installation de chantier et d'exécution des travaux
5- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. **offre financière : ce dossier contient**
1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

PRESENTATION DES OFFRES CACHETEES ET SCELLEES : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :
- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
- « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
- La référence et l'objet de l'appel d'offres

Et sera déposée par porteur à l'adresse : **APC TIT *bureau des marches publiques***

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES. La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou les journaux nationaux ou la presse électronique.

DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 11h15.

***OUVERTURE DES PLIS : L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège* de L'APC TIT**
le jour de dépôt des offres à onze heures et demie (11h30). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, la durée de la préparation des offres pour le jour ouvrable suivant sera prolongée en même temps. ***Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.***

VALIDITE DE L'OFFRE : Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 21/02/2026 / ANEP 2616006017



| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:36 | 12:43 | 15:49 | 18:15 | 19:39 | 05:41 | 12:47 | 15:54 | 18:20 | 19:44 | 05:55 | 13:01 | 16:09 | 18:35 | 19:58 | 05:46 | 12:52 | 16:04 | 18:30 | 19:49 | 06:02 | 13:08 | 16:15 | 18:42 | 20:05 | 06:07 | 13:13 | 16:20 | 18:47 | 20:10 | 06:10 | 13:16 | 16:24 | 18:50 | 20:13 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8423 – SAMEDI 21 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	8°
Oran	18°	7°
Constantine	12°	3°
Ouargla	19°	7°

HÉCATOMBE SUR LES ROUTES

Près de 4 000 morts en 2025

Malgré les campagnes de prévention, l'hécatombe routière se poursuit en Algérie. En 2025, près de 4 000 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation. La délégation nationale de la sécurité routière alerte, à son échelle, sur la responsabilité écrasante du facteur humain et intensifie la sensibilisation, notamment à l'occasion du Ramadan.



Le facteur humain en cause.

La route continue de tuer. En 2025, 3 838 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation, selon les chiffres dévoilés par Lahcen Boubka, directeur d'études à la Délégation nationale pour la sécurité routière, lors de son passage hier à la Radio nationale.

Au total, «26 976 accidents corporels ont été enregistrés à l'échelle nationale, causant 37 020 blessés», a-t-il indiqué. Comparativement à 2024, le même intervenant a précisé que la situation affiche une nette dégradation, car le nombre d'accidents a progressé de 2,68 %, les décès ont augmenté de 2,62 % et les blessés ont connu une hausse de 4,9 %. «Le facteur humain demeure à l'origine de plus de 96 % des sinistres», a-t-il poursuivi.

L'inattention et la baisse de vigilance, particulièrement en agglomération, figurent parmi les principales causes évoquées par lui. S'y ajoutent «l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le refus de priorité, les manœuvres imprudentes, la non-utilisation des passages piétons, ainsi que le non-respect des distances de sécurité».

Autre sujet d'inquiétude, l'implication croissante des motocycles. Dans les grandes villes, ils seraient concernés par près de 24 % des accidents, toujours selon le même responsable. Un chiffre jugé alarmant au regard d'un parc national estimé entre 200 000 et 300 000 scooters et cyclomoteurs. «C'est un chiffre énorme», a averti M. Boubka.

Compte tenu de cette situation préoccupante, les autorités misent sur la prévention. M. Boubka a fait savoir qu'une campagne spéciale sera déployée durant le mois de Ramadan afin d'appeler les conducteurs à davantage de prudence et au respect strict du code de la route. La collaboration avec le ministère des Affaires religieuses est reconduite. «Les imams seront mobilisés pour relayer des messages de sensibilisation, particulièrement lors des prêches du vendredi, en insistant sur la responsabilité individuelle, la patience au volant et la nécessité d'éviter la fatigue, en particulier lors des longs trajets», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le même responsable a noté toutefois une évolution encourageante durant le dernier Ramadan. Par rapport à 2024, une baisse de 1,41 % des accidents et de 8,98 % des décès a été enregistrée en 2025 au cours de cette période, selon les données communiquées. Malgré ces signaux ponctuellement positifs, les chiffres annuels rappellent l'ampleur de la catastrophe. La sécurité routière reste plus que jamais un enjeu majeur de santé publique.

Khalil Aouir

PORT D'ALGER

2,4 millions de tonnes de marchandises traitées en 2025

LE PORT d'Alger a traité 2,4 millions de tonnes de marchandises au troisième trimestre 2025, enregistrant une progression de 17,31 % par rapport à la même période de 2024, selon le dernier bilan publié par l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Cette évolution traduit la consolidation de l'activité portuaire, notamment dans le segment des échanges hors hydrocarbures. Selon les chiffres donnés, sur la période allant de juillet à septembre 2025, le tonnage global des marchandises débarquées et embarquées s'est établi à 2,4 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes durant le même trimestre de 2024. Cette progression a concerné à la fois les importations et les exportations, qui ont respectivement augmenté de 12,07 % et 56,29 %. «A l'instar des trimestres précédents, les résultats du troisième trimestre 2025 demeurent fortement positifs et témoignent d'une amélioration de l'activité à plusieurs niveaux, et ce en dépit des changements introduits dans les procédures liées aux importations», souligne l'EPAL.

L'entreprise rappelle que «depuis juillet 2025, les importateurs sont soumis à l'obligation de fournir les documents relatifs à leurs programmes prévisionnels d'importation».

Le trafic hors hydrocarbures, qui représente 66 % du trafic global, a progressé de 8,57 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le trafic de la navigation a également évolué favorablement, avec une augmentation de 17,29 % du nombre total de navires, passé de 457 au troisième trimestre 2024 à 536 durant la même période en 2025. Parmi eux, 431 navires opérants ont été enregistrés, contre 356 une année auparavant.

Le trafic des conteneurs poursuit sa dynamique haussière, avec 106 293 EVP (équivalent vingt pieds) traités, contre 71 383 EVP au troisième trimestre 2024, soit une progression de 48,91 %. Le tonnage net correspondant a atteint 521 160 tonnes contre 482 386 tonnes un an plus tôt. Les livraisons de conteneurs ont suivi la même tendance, enregistrant une hausse de 30,73 %, passant de 23 111 à 30 212 unités livrées sur un an.

Coïncidant avec la haute saison estivale, le troisième trimestre a également été marqué par une forte progression du trafic passager. Leur nombre a atteint 226 053, contre 181 411 à l'été 2024, soit une hausse de 24,61 %. Cette évolution s'explique notamment par les tarifs concurrentiels proposés par de nouvelles compagnies de transport maritime de voyageurs.

Sur le plan opérationnel, l'attente moyenne en rade des navires a diminué, passant de 1,78 jour au troisième trimestre 2024 à 1,53 jour durant la même période de 2025. Cette amélioration concerne principalement les navires vraquiers, dont le délai d'attente a reculé de 10,78 jours à 7,93 jours. En revanche, le séjour à quai des navires traités par l'EPAL s'est légèrement allongé, passant de 3,43 jours à 3,71 jours, soit une hausse de 0,28 jour. Cette augmentation a concerné presque tous les types de navires, notamment les cargos et les porte-conteneurs, dont les durées de séjour se sont accrues respectivement de 2,08 jours et 1,42 jour.

Sur le plan financier, l'Entreprise portuaire d'Alger affiche un résultat net de 1,3 milliard de dinars, en progression de 74,41 % par rapport à l'année précédente, conclut le bilan.

Rim Boukhari

LAITERIE NUMIDIA DE CONSTANTINE

Production renforcée pour le Ramadhan

POUR faire face à la hausse attendue de la demande en lait subventionné, un dispositif spécial Ramadan a été enclenché par la Laiterie Numidia de Constantine (ex-Onalait). L'unité est désormais passée à une production de 250 000 sachets de lait subventionné par jour, contre 200 000 unités produites auparavant. Cette montée en cadence, inscrite dans un programme anticipatif élaboré en coordination avec le groupe Giplait et le Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représente une augmentation de plus de 50 000 litres par jour. Une mesure destinée à sécuriser l'approvisionnement des ménages de la capitale de l'Est et certaines zones relevant des wilayas de Mila et Skikda durant le mois sacré. Parallèlement, l'entreprise publique a doublé sa production de lait de vache, portée à 50 000 litres quotidiens, aussi bien pour la consommation directe que pour la transformation fromagère. Pour soutenir cet effort, trois équipes se relaient désormais 24h/24 au niveau de l'unité, grâce à une mobilisation renforcée du personnel et de la logistique. Sur le plan de la distribution, l'unité Numidia s'appuie sur un parc d'environ 63 camions frigorifiques, dont 21 appartenant directement à la laiterie et le reste relevant de propriétaires privés, afin d'assurer l'alimentation régulière du marché local. Dans le même esprit de proximité, de nouveaux points de vente ont été ouverts, notamment au niveau des marchés de quartier récemment créés, pour rapprocher davantage le produit du consommateur.

Amine B.

GPLC

Naftal annonce un retour à la normale

LA SOCIÉTÉ nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, Naftal, a annoncé jeudi que l'approvisionnement en Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) retrouvera son rythme habituel dans les prochaines heures, après les perturbations observées récemment dans cinq wilayas du Centre et de l'Est du pays.

La société a également assuré que le produit est disponible en quantités suffisantes pour répondre à la demande.

Selon Naftal, ces perturbations ont été provoquées par les intempéries qui ont frappé le pays depuis le 20 janvier 2026, empêchant l'accostage des navires en provenance du complexe de production d'Arzew dans les délais prévus. Ce contretemps a entraîné un retard dans les opérations de chargement et de déchargement du GPLc.

Rassurant ses clients, Naftal a précisé que l'ensemble des autres produits pétroliers reste disponible en quantité suffisante.

Hamid B.